



MASTER EN ENSEIGNEMENT - SECTION 2 INSTITUTEUR·TRICE (M3 À P6)

PROFIL D'ENSEIGNEMENT ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES



CHARLEMAGNE
Huy

CHARLEMAGNE
Rivageois
Liège

CHARLEMAGNE
Verviers

DESCRIPTION DU MÉTIER

L'instituteur·trice détenteur·trice d'un master en enseignement Section 2 est amené·e à enseigner différentes matières fondamentales aux enfants de la 3^e maternelle à la 6^e primaire.

Être instituteur·trice dans la société d'aujourd'hui et de demain, c'est jouer un rôle essentiel dans l'avenir de chaque enfant, c'est l'aider à apprendre, à grandir, à devenir un·e citoyen·ne responsable et ouvert aux autres cultures, lui permettre de réaliser son plein potentiel.

C'est aussi posséder des qualités qui sont développées au cours de la formation initiale : persévérance, exigence, polyvalence ; adaptabilité, réflexivité ; attention et bienveillance dans la relation aux autres, aux enfants en particulier.

GRANDS AXES DE LA FORMATION

Les unités d'enseignement articulent théorie et activités pratiques.

Elles permettent d'approfondir des notions liées aux disciplines d'enseignement du primaire et à la méthodologie de leur enseignement, et abordent les multiples facettes de la relation pédagogique entre un groupe d'enfants et son instituteur·trice.

Les stages constituent des moments essentiels et incontournables de la formation, dès le Bac 1. Pour s'y préparer, les étudiants en formation participent à raison d'une demi-journée par semaine à des ateliers de formation professionnelle orientés vers la pratique, en plus de leurs cours de disciplines de pédagogie générale, de psychologie de l'enfant, de gestion des relations, etc. Les cours psychopédagogiques abordent des thématiques de plus en plus pointues au fil de la formation, et une attention toute particulière est accordée aux questions d'orthopédagogie et de différenciation.

Les approches s'inscrivent dans les recommandations, référentiels et grandes lignes du Pacte pour un enseignement d'excellence.

Régulièrement, les étudiant.e.s sont invités à travailler en interdisciplinarité et à se rendre sur le terrain dans le cadre de divers projets intégrateurs pour observer, vivre des mises en situation, construire leurs apprentissages, analyser, comprendre, et développer leur sens critique, du point de vue pédagogique.

De même, tout au long de la formation, les étudiant.e.s sont amenés à développer une posture réflexive par rapport à leurs pratiques professionnelles, de même que leurs compétences communicationnelles, leur capacité d'écoute et de résolution de problème, leurs qualités créatives, et, de façon générale, leur sens de l'ouverture aux autres, dans le respect de leur diversité et de leurs différences.

Un stage long de plusieurs mois en année de Master permet aux futur.e.s instituteurs·trices de vivre une expérience d'intégration au sein d'une équipe d'enseignants, qui lui permet de familiariser avec la réalité du métier dans toutes ses composantes et de se préparer à une entrée en fonction réussie l'année suivante.

NOTE LIMINAIRE

Le Master en Enseignement Section 2 (4 ans) est une formation de niveau 7 suivant le Cadre Européen des Certifications. Il vise l'acquisition de compétences au service d'une pratique professionnelle réfléchie et réflexive relative, entre autres, à la planification des enseignements et à la gestion de l'apprentissage, à la gestion des groupes-classes, à l'évaluation de l'apprentissage, à la détection et à la gestion des difficultés ou des troubles de l'apprentissage, à la proposition de dispositifs de différenciation ... La formation de niveau 7 prend appui sur la recherche et inclut la participation à des projets de recherche, des séminaires et des stages professionnels. La réalisation d'un mémoire de recherche ou d'un projet similaire permet ainsi aux futur-e-s enseignant-e-s de développer des compétences de chercheur-euse, de proposer des dispositifs innovants en réponse à des besoins observés ou à des problèmes inédits et de contribuer, à leur niveau, à la base de connaissances de leur domaine professionnel.

Par ailleurs, les objectifs de la formation initiale des enseignant-e-s sont en étroite corrélation avec, d'une part, les quatre missions prioritaires définies pour l'enseignement obligatoire et, d'autre part, avec les cinq axes stratégiques fixés par le Pacte pour un Enseignement d'Excellence.

Les missions prioritaires de l'enseignement Obligatoire sont orientées vers le développement personnel, social et culturel de chacun et chacune des élèves, dans le souci de construire une société démocratique, solidaire, pluraliste, respectueuse de l'environnement et ouverte aux autres cultures, tout en assurant à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

Les axes stratégiques du Pacte, quant à eux, redessinent les contours d'un métier où il revient entre autres aux enseignant-e-s d'enseigner les savoirs et compétences de la société du XXI^e siècle ; de favoriser le plaisir d'apprendre ; de développer autonomie et responsabilité face à l'évolution du système éducatif ; d'inscrire leur pratique professionnelle dans des dynamiques collectives ; de favoriser l'émancipation sociale, la mixité, l'école inclusive, contre l'échec scolaire, le décrochage et le redoublement ; de rendre l'école plus accessible, plus ouverte sur son environnement et mieux adaptée au bien-être de l'enfant.

Ainsi, dans le respect des valeurs qui lui sont chères, le Département pédagogique de la Haute École Charlemagne forme des enseignants capables de contribuer au mieux à l'amélioration de tout le système éducatif.

Son projet éducatif s'appuie sur deux principes fondamentaux :

- l'articulation renforcée du lien entre la théorie et la pratique professionnelle ;
- une organisation de la formation des enseignant-e-s autour de quatre axes prioritaires : le développement de leur identité professionnelle, la maîtrise des contenus disciplinaires propres aux branches enseignées, la maîtrise des compétences liées à la conception, la réalisation et la gestion des séquences d'apprentissage, et l'amorce d'une démarche de formation professionnelle continue, à poursuivre tout au long de la carrière.

Dans tous les cas, au terme de leur cursus, les enseignant-e-s auront acquis la maîtrise des concepts et compétences disciplinaires, didactiques et pédagogiques leur permettant d'amener leurs futur-e-s élèves à la maîtrise des référentiels de compétences d'application dans les niveaux d'enseignement concernés.

Bac 1

« x » est à remplacer dans l'acronyme informatique par « H », « L » ou « V » selon l'implantation de formation.

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PeDA-1	Pédagogie et didactiques appliquées 1			PxPP2101	Q1+Q2
	16	Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)	24	PxPP2101-a	
		Ateliers de formation professionnelle	72	PxPP2101-b	
		Pédagogie générale	24	PxPP2101-c	
		Didactique (inter)disciplinaire de la Musique	12	PxPP2101-d	
		Didactique (inter)disciplinaire de l'Art plastique	12	PxPP2101-e	
		Didactique (inter)disciplinaire de la Géographie	24	PxPP2101-f	
		Technopédagogie	12	PxPP2101-g	
Techniques de communication orale	12	PxPP2101-h			
ML-1	5	Maitrise de la langue dans le cadre de la littératie de l'enseignement supérieur	60	PxPP2102	Q1+Q2
Equi (ULiège)	Équité (unité d'enseignement portée par l'Université de Liège)			PxPP2103	Q1
	5	Philosophie de l'éducation	30	PxPP2103-a	
		Sociologie de l'éducation		PxPP2103-b	
		Introduction à l'équité des systèmes scolaires		PxPP2103-c	
IESD	Identité enseignante et stage de découverte			PxPP2104	Q1
	4	L'enseignant, acteur culturel	12	PxPP2104-a	
		L'enseignant, acteur social	12	PxPP2104-b	
		L'enseignant, acteur du système éducatif	12	PxPP2104-c	
		Stage de découverte du métier (1 semaine)	12	PxPP2104-d	
PDev	2	Psychologie du développement	24	PxPP2105	Q1
Hist-1	2	Formation historique et didactique de la discipline	24	PxPP2106	Q1
Fran-1a	4	Français et didactique de la discipline	48	PxPP2107	Q1
Math-1a	3	Mathématiques et didactique de la discipline	36	PxPP2108	Q1
Corpo-1a	1	Éducation corporelle et à la santé : anatomie et physiologie	12	PxPP2109	Q1
PDML	Pratique de la diversité musicale et linguistique			PxPP2110	Q2
	2	Éveil aux langues et didactique de la discipline	12	PxPP2110-a	
			Éducation musicale et didactique de la discipline	12	PxPP2110-b
PApp	2	Psychologie des apprentissages	24	PxPP2111	Q2
Sciences	2	Sciences et didactique de la discipline	24	PxPP2112	Q2
EPC-1	1	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	12	PxPP2113	Q2
Plast-1	1	Éducation plastique et didactique de la discipline	12	PxPP2114	Q2
Fran-1b	5	Français et didactique de la discipline	60	PxPP2115	Q2
Math-1b	4	Mathématiques et didactique de la discipline	48	PxPP2116	Q2
Corpo-1b	1	Éducation corporelle et à la santé : animation et natation	12	PxPP2117	Q2

Bac 2

U.E.	ECTS	Activités d'apprentissage	H	Code info	Quadri
PeDA-2 [prérequis StAFPD-3a & StAFPD-3b]	Pédagogie et didactiques appliquées 2			PxPP2201	Q1+Q2
	22	Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)	96	PxPP2201-a	
		Ateliers de formation professionnelle	84	PxPP2201-b	
		Didactique (inter)disciplinaire des Mathématiques	24	PxPP2201-c	
		Didactique (inter)disciplinaire du Français	24	PxPP2201-d	
		Méthodologie de l'enseignement	24	PxPP2201-e	
		Technopédagogie (Q2)	12	PxPP2201-f	
ML-2	2	Maitrise de la langue orale et écrite dans le cadre de la littératie de l'enseignement supérieur	24	PxPP2202	Q1+Q2
FHGES	Formation historique, géographique, économique et sociale			PxPP2203	Q1+Q2
	3	Formation économique et sociale et didactique de la discipline	12	PxPP2203-a	
		Formation géographique et didactique de la discipline	12	PxPP2203-b	
Formation historique et didactique de la discipline		12	PxPP2203-c		
Art	Éducation artistique			PxPP2204	Q1+Q2
	2	Éducation musicale et didactique de la discipline	12	PxPP2204-a	
			Éducation plastique et didactique de la discipline	12	PxPP2204-b
Fran-2	3	Français et didactique de la discipline	36	PxPP2205	Q1+Q2
Math-2	4	Mathématiques et didactique de la discipline	48	PxPP2206	Q1+Q2
EPC-2	2	Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	24	PxPP2207	Q1+Q2
SysEdu (ULiège)	Système éducatif (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PxPP2208	Q1
	5	Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles	10	PxPP2208-a	
		Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation	10	PxPP2208-b	
		Formation à la neutralité	10	PxPP2208-c	
ScFMTTN-2	Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique			PxPP2209	Q1
	2	FMTTN et didactique de la discipline	12	PxPP2209-a	
			Sciences et didactique de la discipline	12	PxPP2209-b
EApp	2	Évaluation des apprentissages	24	PxPP2210	Q1
GGTC	2	Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquée	24	PxPP2211	Q1
EEM	Enjeux éthiques du métier			PxPP2212	Q2
	5	Éducation critique des élèves aux médias	12	PxPP2212-a	
		Déontologie	12	PxPP2212-b	
		Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques	24	PxPP2212-c	
Stage socioéducatif		12	PxPP2212-d		
CognApp (ULiège)	Cognition en contexte d'apprentissage (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PxPP2213	Q2
	3	Processus cognitifs en contexte d'apprentissage, en ce compris difficultés et troubles	18		
DidaDis (ULiège)	Didactique disciplinaire (unité d'enseignement portée par l'ULiège)			PxPP2214	Q2
	2	Didactique appliquée des Sciences	12		
Corpo-2	1	Éducation corporelle et à la santé : psychomotricité	12	PxPP2215	Q2

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Crédit(s) : 16 ECTS	Acronyme info : PxPP2101	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 192 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : ingrid.vanderstukken@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stage d'observation participante (1 semaine - Q2)
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : Pédagogie générale
- [Activité 4](#) : Didactique (inter)disciplinaire de la Musique
- [Activité 5](#) : Didactique (inter)disciplinaire de l'Art plastique
- [Activité 6](#) : Didactique (inter)disciplinaire de la Géographie
- [Activité 7](#) : Technopédagogie
- [Activité 8](#) : Technique de communication orale

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Maîtriser les savoirs et les savoir-faire des activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement pour :

Concevoir une activité d'apprentissage permettant à des élèves de P3 et/ou de P4 de découvrir des contenus et rencontrer des attendus du référentiel du tronc commun ;

Gérer une activité d'apprentissage permettant à des élèves de P3 et/ou de P4 de découvrir des contenus et rencontrer des attendus du référentiel du tronc commun ;

Porter un regard réflexif sur sa pratique en vue d'améliorer la conception et la gestion de ses activités données et à venir.

Utiliser les outils institutionnels numériques mis à la disposition de l'étudiant pour apprendre et communiquer.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
2. Formation à et par la communication
 - communication verbale et non-verbale en situation professionnelle
3. Formation à et par la pratique - articulation théorie
 - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées
4. Formation didactique et pédagogique
 - méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage
 - processus d'apprentissage
 - dynamique motivationnelle
7. Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française
 - maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Le cours de technopédagogie développera des connaissances de l'environnement numérique et des outils institutionnels mis à disposition.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PeDA-1	*	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Épreuve intégrée évaluée via une grille critériée. Avec 3 volets :

1/ Oral : présentation d'extraits vidéo de stage et d'extraits de préparations écrites attestant de la maîtrise théorique et pratique des contenus des AA.

2/Portfolio : extraits vidéos et préparations écrites avec analyse réflexive et proposition de régulation éclairée.

3/Rapport du maître de stage.

En 2e session, l'amélioration ne peut porter que sur les préparations et l'analyse réflexive.

* Janvier : FB suite à évaluation formative.

Remarque : la validation des compétences numériques pourrait être prise en compte collégalement lors de l'épreuve.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Stage d'observation participante	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Durant cette première expérience d'une semaine d'enseignement, le transfert des acquis réalisés dans les différentes activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement est effectué.

Durant cette semaine, les trois activités conçues dans les différents cours de didactiques (inter)disciplinaires (géographie, musique, art plastique) sont proposées à une classe de P3 et/ou de P4. Ces activités sont filmées. Des activités de découverte (initiation) dans les différentes disciplines des ateliers de pratique professionnelle (mathématiques, français, histoire, sciences) sont également conçues et proposées aux élèves de P3 et/ou de P4. Ces dernières s'inspirent des méthodologies découvertes lors des ateliers de pratique professionnelle et des cours de didactique (inter) disciplinaire.

Durant cette semaine d'enseignement encadrée par un maître de stage, les différentes stratégies d'enseignement découvertes en pédagogie générale et familiarisées dans le cadre des ateliers de pratique professionnelle sont exercées. Les savoir-faire et compétences développés dans le cadre du cours de techniques de communication orale sont exploités sur le terrain. De même, les savoir-faire développés dans le cadre du cours de technopédagogie sont mis en œuvre, pour fournir aux élèves de P3/P4 des documents lisibles et clairs, et pour alimenter le portfolio numérique, support de l'analyse réflexive. Enfin, l'étudiant prendra le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les différents contenus envisagés dans l'UE, qu'il réinvestira dans l'action.

Au terme du stage, le maître de stage complète un rapport de stage, évaluant l'étudiant, tant dans sa conception, sa mise en œuvre, que sa prise de recul réflexif.

Les liens vers les extraits vidéos faisant la preuve de la maîtrise des compétences travaillées (concevoir, conduire, poser un regard réflexif) et l'ensemble des documents relatifs à la conception (préparations écrites) en ce compris les différents supports sont consignés dans un portfolio numérique.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

1/ Concevoir une activité :

- Mobiliser les référentiels disciplinaires (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique) du tronc commun ;
- Analyser un contenu matière ;
- Fixer un objectif d'apprentissage pour rencontrer un (des) attendu(s) du référentiel disciplinaire du tronc commun (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique) ;
- Faire le choix d'une démarche d'enseignement appropriée au contenu matière (didactique) engageant cognitivement les élèves et au service des attendus ;
- Choisir et/ou concevoir des supports didactiques ;
- Organiser ses intentions pédagogiques dans une préparation cadrée pour enseigner de manière efficace ;
- Préciser la manière dont auront lieu les étapes d'ouverture, de conduite et de clôture de l'activité ainsi que la durée, les modalités de chaque étape, et les supports nécessaires.

2/ Gérer une activité :

- Adapter sa communication (verbale et non verbale) à la situation d'apprentissage ;
- Favoriser la motivation et l'engagement cognitif des élèves durant l'activité ;
- Mettre en œuvre les stratégies pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.

3/ Porter un regard réflexif :

Adopter une démarche systématique, permettant le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les contenus envisagés dans l'UE, à réinvestir dans l'action.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Convention de stage, guide de stage (consignes)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : Stage

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le portfolio numérique sera à compléter et à faire évoluer tout au long de la formation pratique.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDa - 1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 72 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont déclinés en quatre modules : français, mathématiques, sciences et histoire, travaillant chacun trois compétences :

- concevoir une activité d'apprentissage destinée à des P3/P4
- gérer une activité d'apprentissage destinée à des P3/P4
- porter un regard réflexif sur les activités d'apprentissage conçues et/ou gérées, en vue d'optimiser ses choix ultérieurs et d'améliorer ses pratiques de terrain.

Lors de ceux-ci, les didacticiens (français, mathématiques, histoire et sciences) et/ou le pédagogue et/ou le maître de formation pratique proposent aux étudiants des activités d'intégration de manière à ce qu'ils puissent s'approprier progressivement les gestes nécessaires à une conception et une gestion d'activités d'apprentissage efficace et mobilisant cognitivement les élèves de P3/P4. Systématiquement, le travail d'analyse réflexive (observation par les pairs, analyse, régulation) est mené.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

1/Concevoir une activité :

- Mobiliser les référentiels disciplinaires (français, mathématiques, sciences, histoire) du tronc commun ;
- Analyser un contenu matière ;
- Fixer un objectif pour rencontrer un (des) attendu(s) du référentiel disciplinaire du tronc commun (français, mathématiques, sciences, histoire) ;
- Faire le choix d'une démarche d'enseignement adaptée au contenu matière (didactique), engageant cognitivement les élèves et au service de ou des attendus ;
- Choisir et/ou concevoir des supports didactiques ;
- Organiser ses intentions pédagogiques dans une préparation cadrée pour enseigner de manière efficace : anticiper par écrit un déroulement d'activité permettant aux élèves d'atteindre un objectif fixé ;
- Préciser la façon dont seront menées les étapes d'ouverture, de conduite et de clôture de l'activité ainsi que la durée, les modalités de chaque étape, et les supports nécessaires.

2/Gérer une activité :

- Adapter sa communication (orale et non verbale) à la situation d'apprentissage ;
- Favoriser la motivation et l'engagement des élèves dans l'activité ;
- Mettre en œuvre les stratégies pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.

3/Porter un regard réflexif :

- Adopter un processus réflexif systématique, permettant le recul nécessaire pour proposer des pistes de régulations pertinentes et éclairées par les différents contenus envisagés dans l'UE, à réinvestir dans l'action.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Tous les AFP se veulent formatifs, et nécessitent une participation active et régulière. Ils sont préparatoires au stage ainsi qu'à l'épreuve finale, permettant de créditer l'UE. Seuls des motifs justifiés par une personne compétente seront acceptés en cas d'absence(s).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Pédagogie générale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les différents contenus permettent d'amorcer une action pédagogique réfléchie, visant l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves et les engageant cognitivement.

La définition des concepts pédagogiques fondamentaux : pédagogie, didactique, apprendre ... offre les clés nécessaires pour appréhender les notions théoriques relatives à la conception et à la gestion d'activités d'apprentissage.

Un focus sur la démarche de planification d'une activité est réalisé. Identifier les contenus, analyser la matière, fixer un objectif en fonction de(s) l'attendu(s)... ces différentes actions sont explicitées afin de permettre une première approche pratique du métier. La présentation des éléments essentiels d'une préparation écrite et l'exploration de différentes méthodologies poursuivent cette même perspective pratique. Les différentes notions abordées seront exploitées dans le cadre des ateliers de pratique professionnelle et des cours de didactiques (inter)disciplinaires lors de l'élaboration d'activités d'apprentissage pour des élèves de P3 et/ou P4.

Des stratégies d'enseignement sont explicitées afin de développer de premiers gestes professionnels au niveau de la gestion de classe et de la gestion des apprentissages : explicitation de l'enjeu des apprentissages, structuration des apprentissages, objectivation régulière de la compréhension des élèves, sollicitation de chaque élève, prise en compte des connaissances préalables et des représentations ... Ces stratégies seront mobilisées lors du stage.

La compréhension de la dynamique motivationnelle permet de poser des choix posant les jalons d'une gestion de classe et des apprentissages engageant et maintenant l'engagement des élèves dans l'apprentissage. Ces connaissances théoriques seront posées en actes lors du stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Appréhender la structure générale des référentiels disciplinaires du tronc commun.
- Définir les éléments essentiels de l'analyse d'un contenu matière.
- Déterminer les critères d'un objectif opérationnel rencontrant le/les attendus du référentiel du tronc commun ciblés (français, mathématiques, sciences, histoire, géographie, éducation culturelle et artistique).
- Choisir, parmi diverses démarches d'enseignement, une méthodologie adaptée au contenu et attendus ciblés, et objectifs formulés et engageant cognitivement les élèves.
- Concevoir des supports de structuration.
- Formaliser les éléments à inclure dans une préparation cadrée pour organiser ses intentions pédagogiques.
- Déterminer les stratégies à mettre en œuvre pour favoriser l'apprentissage du plus grand nombre d'élèves.
- Déterminer les stratégies favorisant la motivation et l'engagement des élèves dans l'apprentissage.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Notes de cours

Sources bibliographiques principales

- Bocquillon, M., Derobertmeasure, A. & Demeuse, M. (2019). Guide pour gérer des situations d'enseignement-apprentissage. UMONS
- Bourgeois, E. (2011). La motivation à apprendre. In E. Bourgeois, & G. Chapelle (Eds.), Apprendre et faire apprendre (pp. 235-254). Paris:PUF.
- Gillet, Ch. (2019). Gérer efficacement sa classe primaire. Namur: Averbode Erasme

Morissette, R. (2002). Accompagner la construction des savoirs. Montréal : Chenelière éducation.

Raynal, F., & Rieunier, A. (2015). Pédagogie : dictionnaire des concepts clés. Paris : E.S.F.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours ex-cathedra | <input type="checkbox"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="checkbox"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="checkbox"/> Résolutions de problèmes | <input type="checkbox"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Travaux en autonomie | <input type="checkbox"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="checkbox"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="checkbox"/> Classe inversée | <input type="checkbox"/> Projet sur le terrain | <input type="checkbox"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="checkbox"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Seuls des motifs justifiés par une personne compétente seront acceptés en cas d'absence(s).

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Didactique (inter)disciplinaire de la Musique	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental et en particulier en P3-P4. Les modes d'expression « expression musicale » ainsi que « expression française et corporelle » seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocale, instrumentale, corporelle et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maîtrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques.

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maîtrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace.

L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à percussion nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux:

Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.

Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.

Le vocabulaire lié aux instruments de la famille des percussions.

Les variations des 4 paramètres sonores.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Produire et reproduire quelques mélodies simples sur un carillon en Do majeur (une octave).
- Reconnaître, reproduire et lire dans le contexte de chants, d'extraits musicaux, les diverses cellules rythmiques abordées en classe (ostinato, création de comptines rythmées, etc.).
- Manipuler correctement quelques instruments à percussion de type scolaire (dont certains seront fabriqués) et utiliser des percussions corporelles dans le contexte d'une orchestration de chanson.
- Créer une comptine chantée sur base d'une structure simple en respectant la prosodie de la langue française.
- Interpréter correctement les chants, rondes et jeux dansés adaptés à l'enseignement fondamental (justesse et stabilité rythmique), moduler sa voix (parlée et chantée) et utiliser une gestuelle adaptée (phonomimie).
- Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des supports didactiques adaptés à l'enseignement fondamental afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore, etc.
- Rédiger une préparation écrite correcte et analyser sa pratique : apprentissage et exploitation d'un chant (travail collectif).
- Mettre en œuvre correctement l'apprentissage et l'orchestration d'un chant scolaire dans une classe de P3 ou P4 (activité formative réalisée en groupe en fin de quadrimestre).
- Développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et savoir les adapter un public scolaire (audition active d'œuvres symphoniques, de contes musicaux, de ballets, etc.).
- Utiliser correctement le vocabulaire spécifique aux disciplines artistiques (paramètres sonores, formes artistiques, instruments, etc.).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). *A l'école, on fait musique*. Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) *La troisième oreille, pour une écoute active de la musique*, Fayard.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) *Se former l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques*. Armand Colin.

- *Jahier, S (2011). Les enseignants du primaire et l'éducation musicale. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.*
- *Lamorthe, I. (1995). Enseigner la musique l'école. Hachette Education.*
- *Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.*
- *Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). L'Harmattan.*
- *Schoen, P.-J. (2016). Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire. Dunod.*
- *Soulas, B. (2008). L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école. L'Harmattan.*
- *Snyders, G. (1999). La musique comme joie l'école. L'Harmattan.*

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="radio"/> Cours ex-cathedra | <input type="radio"/> Activités en laboratoire | <input type="radio"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="radio"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="radio"/> Résolutions de problèmes | <input type="radio"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="radio"/> Travaux en autonomie | <input type="radio"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="radio"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="radio"/> Classe inversée | <input type="radio"/> Projet sur le terrain | <input type="radio"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="radio"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Didactique (inter)disciplinaire de l'Art plastique	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'éducation artistique vise à préparer les futurs instituteurs à s'approprier un langage plastique, à découvrir un patrimoine culturel en vue de réalisations personnelles et de mises en place d'activités en stage.

Le cours stimulera l'esprit critique, l'appréciation et l'expression personnelle, le développement de pratiques individuelles et collectives.

Les étudiants seront en contact avec la matière et les techniques les invitant à vivre une expérience sensible et singulière.

Approche de la création visuelle et plastique (2D,3D) et développement d'une expression personnelle : applications et notions théoriques. Composition de l'image et du volume. Rencontre d'œuvres d'art et de procédés artistiques. Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel d'éducation artistique. Développement de pratiques individuelles et collectives. Approche de la didactique et méthodologie en lien avec le public rencontré en stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Transposer des activités plastiques permettant aussi la découverte de procédés artistiques en fonction du niveau de stage auquel il sera confronté.

Rédiger une préparation écrite et analyser sa pratique.

Élaborer un corpus documentaire visuel et textuel adapté à la leçon.

Maitriser les techniques abordées en classe.

Reconnaître les modes d'expression et les techniques d'exécution plastiques et visuelles.

Développer ses connaissances culturelles et artistiques et savoir les adapter à un public cible.

Connaitre et utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Référentiel ECA

Sources bibliographiques principales

- ARASSE D, Histoires de peintures , folio essais, 2004
- CASTERMAN Geneviève, Copains gribouill'arts, créativité, mode d'emploi, Editions Milan, 1995.
- CURTIL, L'art par 4 chemins, Milan jeunesse 2007
- EDWARDS Betty, dessiner grâce au cerveau droit , ed. Mardaga, 1991.
- KERLAN , A Samia Langar, Cet art qui éduque, éditions Fabert, Yapaka.be
- LAURET J .M l'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle , Editions de l'attribut , 2014.
- IITEN J , Art de la couleur , Edition abrégée, Ed. Dessain et Tolra, Paris 1986
- MASSON M, Le dehors, un terreau fertile pour grandir, Temps d'arrêt lectures Yapaka.be
- PASTOUREAU M, SIMMONNET D, Le petit livre des couleurs, 2014.
- POLIQVIN Louise, notre fonction créatrice, un outil pour la vie , SEDRAP 2000
- POLIQVIN Louise, Voix et voix de la créativité – Ed. Erasme, 2004
- RODARI G, Grammaire de l'imagination, Ed. rue du monde 1997
- SEGUIN/ FONTES M, Le second souffle de la créativité, Ed. Dessain et tolra, / le jeu et l'élément créateur.
- SONHEIM Carla, Dessiner et peindre des animaux imaginaires, ed. Eyrolles, 2013.

Plusieurs ouvrages sélectionnés dans les collections :

ACCES EDITIONS : histoire d'arts en pratiques, mars 2010 – Pas si bêtes, les arts plastiques ! , février 2003, Graphic'arts 4 à 7 ans, novembre 2004, hors-d'œuvre d'arts, 3 à 8 ans, juin 2012, ...

DADA, la première revue d'art. ...

PALETTE : Brasseur Ph, Eureka'art le livre jeu du regard, mai 2016, - DELPECH Sylvie, L'art à pleines dents, DEMILLY Christian, L'art en mouvements et autres courants du XX' siècle - GAUDY H, L'art de l'ailleurs, 2013 – GENTIL M, femmes artistes, 2017,

RETZ : SAEY A et PENISSON Y, Histoire des arts et arts visuels 40 exploitations pédagogiques, février 2012 – Ateliers photographiques, arts visuels, juin 2013, ...

SCEREN CNDP- CRDP – Arts Visuels & : TEXEDRE Coco, Arts visuels & jeux d'écriture, 2008, GUITTON M, Arts&Visuels & Portraits, CHAMAGNE C. Arts visuels & Bestiaire 2010,

La bibliothèque de classe, et de l'école propose des ouvrages récents en lien avec les activités d'apprentissages et thématiques abordées.

Une sitographie sera également communiquée.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="radio"/> Cours ex-cathedra | <input type="radio"/> Activités en laboratoire | <input type="radio"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="radio"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="radio"/> Résolutions de problèmes | <input type="radio"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input type="radio"/> Travaux en autonomie | <input type="radio"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="radio"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="radio"/> Classe inversée | <input type="radio"/> Projet sur le terrain | <input type="radio"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input checked="" type="radio"/> Autre : Travaux pratiques | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Didactique (inter)disciplinaire de la Géographie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Analyse des paysages

Comment résoudre les difficultés inhérentes à l'analyse de paysages :

Définition des différents groupes d'"objets" à répertorier.

Qualités "géométriques" de la répartition des éléments observés permettant une analyse plus structurée

Mise en place des techniques d'observation via un tableau structuré.

Analyse de documents géographiques pour découvrir un territoire

Aborder différentes difficultés inhérentes à l'analyse de documents variés. Tenant compte de la généralité ou de la particularité d'un "territoire" analysé, "objet" observé (échelle).

Aborder l'importance de l'interdisciplinarité.

Mise en place d'une démarche présentant sous forme de graphique/poster les résultats d'une analyse d'un territoire.

Construction d'un dossier de découverte d'un territoire appréhendable par des enfants de 4e primaire.

Analyse de la méthodologie utilisée dans le cadre de cette A.A. : mise en avant des difficultés rencontrées et prévues par l'enseignant.

Identification des comportements/rôles de l'enseignant et de l'étudiant et contenu "matière".

Aborder la météo avec des enfants de primaire.

Activité centrée sur la difficulté et l'évolution de la représenter le temps qu'il fait ou qu'il va faire en fonction de l'âge des enfants.

Initiation à l'utilisation des référentiels et au jeu de l'interdisciplinarité Préparation d'une sortie de terrain (adaptée aux Es) Mise en avant de la difficulté à se diriger sur le terrain et d'utiliser les outils/vocabulaire adéquat notamment lié au cours d'eau.

Difficulté d'approche de l'échelle, de la légende, des points cardinaux, des notions de distance/temps et des éléments nécessaires pour aller sur le terrain "que me faut-il?" "Comment faut-il s'habiller?"

Mise en évidence de la richesse et de la difficulté de mettre en œuvre tout ce questionnement auprès d'enfants. Sortie de terrain

Difficultés et richesses pour voyager vers un site et étudier un site particulier en géographie – difficultés pour l'enseignant/difficultés pour l'élève.

Avantage dans l'apprentissage des élèves

Analyses réflexives : comme stipulé, chaque module vécu par les étudiants sera accompagné d'une réflexion didactique, essentiellement orientée vers la P3/P4.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Prouver sa capacité à concevoir une activité d'apprentissage adaptée à des enfants de P3P4. Au travers de cette activité, il démontrera sa maîtrise des contenus disciplinaires spécifiques à la géographie, sa connaissance des processus d'apprentissage de la géographie et sa maîtrise de la conception de documents.

-Prouver son aptitude à mettre en œuvre l'activité envisagée avec des enfants

-Porter un regard réflexif sur sa pratique pour apprendre à construire son identité professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Notes de synthèse

Sources bibliographiques principales

Des sources et ressources seront données lors des différentes activités.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Première partie théorique :

L'architecture du traitement de texte et la notion d'invariant Le traitement de l'information

L'impact écologique du numérique

Compétences PIX à valider :

Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Connaître les solutions de stockage de données (supports amovibles et services en ligne) / Trouver les propriétés et méta-données d'un fichier / Nommer des fichiers en suivant un format donné / Enregistrement d'un document / Connaître et utiliser la corbeille (supprimer, restaurer, vider) / Connaître les éléments nécessaires à l'utilisation d'une messagerie électronique (adresse, fournisseur de service de messagerie, application) / Envoyer un courriel en maîtrisant ses différents champs (A, Cc, Cci, Objet) / Connaître les bonnes pratiques de rédaction d'un courriel / Maîtriser l'échange de courriels entre de nombreux destinataires.

Connaître le principe et les modalités de partage de photos et autres documents en ligne / Publier en ligne une photo ou tout autre document / Comprendre et utiliser un agenda partagé (gérer des invitations, vérifier les disponibilités) / Interpréter et utiliser le suivi des modifications dans un document texte / Comprendre et utiliser un cloud (import, partage avec les bons droits) partagé. / Connaître les bases de l'édition collaborative d'un document partagé en ligne / Connaître les outils d'édition collaborative en ligne / Gérer les droits d'accès à un document en ligne / Télécharger et consulter un document disponible en ligne.

Connaître le vocabulaire et des outils d'auto-formation en ligne.

Consulter, créer, réorganiser, mettre en forme et animer un diaporama / Copier / coller du texte et utiliser différents types de collage / Mettre en forme les caractères d'un texte (gras, taille, couleur, ...) et savoir utiliser les styles de caractères / Saisir du texte incluant ponctuation et caractères spéciaux / Connaître les pratiques favorisant la stabilité de la mise en page d'un document textuel (sauts de page, tabulations, etc.) / Définir la position et la taille d'une image dans un document textuel / Définir l'alignement et l'interligne d'un texte ; utiliser les styles de paragraphe. / Connaître les outils de traitement de texte et les formats de fichier associés. / Maîtriser la structure hiérarchique d'un texte.

Utiliser des outils de recherche, de remplacement et de statistiques dans un document textuel.

Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Maîtriser les étapes d'installation d'un logiciel en toute sécurité / Connaître les pratiques susceptibles d'infecter un ordinateur.

Maîtriser la configuration de la saisie au clavier.

Connaître les différents moyens de connecter un ordinateur ou un smartphone à Internet.

Réagir en cas d'oubli de mot de passe.

Trouver le moyen d'ouvrir tout type de fichier avec tout type de logiciel.

Maîtriser les gestes de base de la navigation (clic droit, double clic et raccourcis clavier).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Comprendre l'environnement numérique et ses outils.
- Comprendre l'architecture d'un traitement de texte.
- Comprendre la notion d'invariants pour "apprendre à apprendre" la logique d'un logiciel. .
- Maîtriser la notion et les implications du traitement de l'information.
- Stocker et manipuler (créer, lire, supprimer, restaurer, partager...) des fichiers.
- Trouver une information et en vérifier la source.
- Communiquer et collaborer sur des fichiers partagés et gérer les paramètres de partage.
- Communiquer par mail.
- Publier une information sur le web.
- Utiliser les moteurs de recherche de différents types.
- Comprendre l'impact écologique du numérique.
- Respecter le caractère déontologique, éthique sur le plan collectif et individuel dans la communication et la diffusion des informations informatisées.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : PiX

Sources bibliographiques principales

DigCom 2.2., The Digital Competence framework for citizens

European Framework for the Digital Competence of Educators : DigCompEdu Degeer M., Kumps A., Les compétences numériques des élèves et des enseignants

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

L'environnement numérique et l'utilisation des outils numériques institutionnels mis à leur disposition à la HECH. La compréhension des notions d'architecture, des invariants et du traitement de l'information dans les outils de traitement des données.

L'utilisation et la compréhension des outils diffusés sur le web dont la recherche et l'identification des données.

Partim 1 (6 heures)

Cours en présentiel et exercices individuels et en sous-groupes

Partim 2 (6 heures)

Cours en présentiel sur ordinateurs où les étudiants devront valider leur parcours "Compétences de base" sur Pix et selon les modalités de la campagne telle qu'organisée et gérée par l'enseignant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 1	
Alias : PeDA-1	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Techniques de communication orale	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Dans un premier temps, les étudiant.e.s prendront connaissance des savoirs, savoir-faire et compétences (Référentiel FRALA) à développer pour la visée "Parler" chez les élèves de la P1 à la P6. Ils seront par ailleurs confrontés aux savoirs, savoir-faire et compétences à maîtriser à la fin du Tronc commun pour cette même visée.

Pour développer ces compétences, le cours prendra notamment appui sur les manuels *Ça te parle ?* (Édition Érasme) et leur organisation :

- > Adapter sa prise de parole à la situation de communication
- > Élaborer des idées et construire du sens
- > Construire l'organisation d'un message
- > S'intéresser à la progression de l'information
- > Prendre en compte les dimensions vocales et non verbales du message.

Pour chaque séquence, ce manuel propose :

- La mise en situation
- La réalisation de la tâche (avec différenciation, relances et outils)
- La structuration et les traces : qu'ai-je appris ?

Par ailleurs, les étudiant.e.s seront amenés, au choix, à apprendre à lire un album ou un texte à voix haute ; maîtriser quelques éléments de base utiles pour conter ; à mener un débat en classe ; etc.

Enfin, les étudiant.e.s porteront un regard réflexif sur les expériences vécues en stage du point de vue de la communication. À partir d'une grille d'observation et à travers la tenue d'un conseil de coopération, les étudiant.e.s pourront échanger sur leurs expériences positives et/ou négatives en stage toujours en lien avec la communication et dégager ensemble des pistes de réflexion et de remédiation.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Savoir ce qu'est la langue de scolarisation et l'utiliser ;
- Connaître la place et la progression de la visée PARLER dans le cursus scolaire ;
- Connaître les composantes de la situation de communication et les intentions de communication et pouvoir adapter sa prise de parole en fonction de ces paramètres ;
- Connaître et mettre en œuvre les niveaux de langue en fonction de la situation de communication ;
- Connaître et appliquer les règles de courtoisie ;
- Connaître et respecter les composantes de la production orale (planification, textualisation / mise en voix, révision / correction) ;
- Maîtriser les paramètres paraverbaux (débit, intonation, volume, articulation, pauses, accents d'insistance, prononciation) ;
- Maîtriser les paramètres non verbaux (posture, gestuelle, regard, mimiques, déplacements, occupation de l'espace) ;
- Appréhender les spécificités de la syntaxe de l'oral ;
- Être attentif à l'influence de la ponctuation sur l'oral.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Notes de cours

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Présence obligatoire.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Maitrise de la langue dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	
Alias : ML-1	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PxPP2102	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : maud.beets@hech.be (L) ; adelaide.lambert@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1^{re} année pour les futur.e.s enseignant.e.s est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret.

Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

Selon le CECR, l'utilisateur expérimenté doit ainsi pouvoir

- comprendre une grande gamme de textes longs et exigeants ;
- saisir des significations implicites ;
- s'exprimer spontanément et couramment sans devoir chercher ses mots ;
- utiliser la langue de façon efficace et souple dans sa vie professionnelle ou académique ;
- s'exprimer sur des sujets complexes de façon claire et bien structurée ;
- manifester son contrôle des outils d'organisation, d'articulation et de cohésion du discours.

En d'autres mots, à la fin de l'année, les étudiant.e.s devront être capables de démontrer la maîtrise de compétences communicationnelles et langagières de niveau C1, à l'écrit. Concrètement, la maîtrise de ces compétences se traduit par la capacité à

- comprendre finement des textes longs appartenant à des genres diversifiés et répondant à des intentions et des structures textuelles variées propres à l'enseignement supérieur et au futur contexte professionnel ;
- exprimer un propos complexe sur un sujet donné en étant capable d'orienter son écrit, d'en élaborer les contenus en vue de produire du sens ;
- mobiliser des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe) au service des compétences de compréhension et d'expression à l'écrit ;
- apprécier la qualité d'un texte sur le fond et la forme en vue d'y réagir et d'adopter un positionnement personnel critique.

Contenu de l'activité

Pour atteindre ces objectifs, les étudiant.e.s seront régulièrement amené.e.s à réaliser des exercices pratiques visant l'analyse et la production de textes longs, dont des textes argumentatifs et informatifs sur des thématiques propres à leur futur contexte professionnel.

Ces analyses et exercices d'écriture seront éclairés par les apports d'éléments théoriques et méthodologiques autour des axes suivants :

- Stratégies de compréhension en lecture et techniques d'écriture appliquées à la littérature de l'enseignement supérieur.
- Éléments d'analyse du discours, dont une réflexion approfondie autour des genres de textes, une étude des mécanismes de fonctionnement des textes dans leur intention, leur structure et leur mise en mots.

Les supports analysés et les textes produits pourront relever de canaux multimédias et/ou numériques.

C'est la nouvelle orthographe qui est d'application pour tous les exercices de production écrite, conformément aux recommandations du référentiel de français et langues anciennes.

Des activités complémentaires seront proposées aux étudiant.e.s souhaitant se remettre à niveau en ce qui concerne la maîtrise des savoirs langagiers (lexique, morphosyntaxe, orthographe). Ces savoirs sont considérés comme prérequis. À ce titre, ils font partie intégrante de la matière.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maitrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Cf. cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-1	...	20 %	80 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Les modalités des évaluations du Q1 et du Q2 seront précisées par chaque titulaire de cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les étudiants ont la possibilité de passer, en début d'année, l'épreuve liminaire de maîtrise de la langue française organisée par l'ARES. La réussite de cette épreuve permet d'obtenir une dispense de l'UE Maitrise de la langue.

La participation à cette épreuve est facultative et est proposée en marge du cours de maîtrise de la langue.

Tout renseignement quant à l'organisation de cette épreuve peut être obtenu via le site mesetudes.be .

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège - Rivageois		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Équité	
Alias : Equi	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PxPP2103	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

À l'issue du cours d'Équité, l'étudiant sera capable d'envisager de façon critique et réflexive des affirmations de sens commun ou des problèmes concrets susceptibles de se poser dans l'exercice de la fonction d'enseignant. Par exemple, comment se positionner face aux besoins spécifiques des élèves ? Qu'est-il juste de faire devant les attentes divergentes du législateur, des parents, de l'école, de la société civile... ?

Pour répondre à ces questions, l'étudiant mobilisera de manière pertinente les concepts présentés durant les différentes séances de cours.

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Équité » comprend trois dimensions qui sont intégrées :

- >> Philosophie de l'éducation
- >> Sociologie de l'éducation
- >> Introduction à l'équité des systèmes scolaires

Ce cours imbriqué propose un tableau général des inégalités constatées entre les catégories sociales. Il en examine certaines causes possibles, tant innées que sociales. Il propose une réflexion sur les inégalités qui émergent au sein de la relation élève-enseignant, ainsi que sur la manière dont ces inégalités se traduisent dans l'évaluation. Il présente enfin une étude de cas sur la mise en place d'un dispositif visant à diminuer les inégalités éducatives dans une école et les réactions de parents et du corps enseignant qui peuvent en découler.

Ces différentes thématiques sont examinées à travers quatre conceptions fréquentes de l'équité : égalité de traitement, égalité des chances, égalité des acquis et inclusion.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Pour l'ensemble des Sections de formation auxquelles cette Unité s'adresse, le principal axe des contenus minimaux qui sera mobilisé concernera, pour plusieurs aspects, le cinquième : Formation en sciences humaines et sociales.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Un support de cours sera mis à la disposition des étudiants, sous format électronique sur la plateforme eCampus de l'ULiège.

Des lectures complémentaires pourront être proposées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Equi	...	100 %	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Un examen écrit, sous forme de QCM, sera organisé lors de chacune des trois sessions.

L'épreuve aura lieu sur l'implantation des Rivageois, de façon synchrone pour l'ensemble des Sections de formation.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Le cours est organisé en 10 séances ex cathedra de 3 heures, au premier quadrimestre. Les étudiants sont mis à contribution par des questions fréquentes du professeur. Les étudiants seront invités à remplir régulièrement un cahier réflexif.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PxPP2104	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 48 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : laurence.louis@hech.be (L) ; olivier.vens@hech.be (H) ; gerladine.brausch@hech.be (V)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : L'enseignant, acteur culturel
- [Activité 2](#) : L'enseignant, acteur social
- [Activité 3](#) : L'enseignant, acteur du système éducatif
- [Activité 4](#) : Stage de découverte du métier (1 semaine)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 **Les compétences du praticien réflexif :**

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Identifier ses identités multiples (sphères privée, publique, socio-professionnelle) et en évaluer l'impact sur son identité professionnelle.

Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant tel qu'il est envisagé aujourd'hui.

Expliquer le rôle de l'Ecole par rapport à la société et à l'Etat (rapports sociaux et institutionnels).

Expliquer le cadre légal qui définit les valeurs et objectifs de l'Ecole et de l'Etat belge.

Adopter un regard critique sur l'Ecole et le métier d'enseignant en observant et/ou en analysant la diversité des pratiques scolaires et en les confrontant au cadre légal sur les plans institutionnel, social et culturel.

Sélectionner et analyser des alternatives aux pratiques observées qui permettraient de rencontrer les attendus des textes légaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales

- sociologie de l'éducation
- philosophie de l'éducation
- éthique, déontologie et législation scolaire
- pratiques citoyennes

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
IESD	100 %	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Épreuve intégrée, évaluée par une grille critériée, comprenant un rapport de stage du milieu d'accueil et le rapport réflexif de l'étudiant analysant les données recueillies lors du stage, portant sur les trois dimensions (acteur social, acteur culturel, acteur institutionnel). Si le recueil de données s'avère insuffisant, l'amélioration du travail ne pourra avoir lieu qu'en 2^e session. Les documents seront à déposer sur Moodle la dernière semaine d'enseignement du quadrimestre (voir consignes). Les modalités de l'examen varient en fonction de l'implantation (voir consignes).

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur culturel	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Axe essentiel de l'identité enseignante, la fonction d'acteur culturel est désormais inscrite dans le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) et représente le premier axe stratégique du Pacte pour un Enseignement d'excellence. "Le PECA a pour objectifs de permettre à chaque élève d'accéder à la vie culturelle, de rencontrer des œuvres, des artistes et des pratiques culturelles, de fréquenter des lieux culturels, mais aussi d'acquérir des savoirs, des connaissances et des compétences, dans une perspective de développement de l'esprit critique et de l'expression personnelle." Ce parcours offre également l'opportunité d'expérimenter des pratiques culturelles et artistiques, individuelles et collectives, porteuses de diversité, et de prendre une part active dans la vie culturelle, sans oublier le plaisir et la motivation que ces matières procurent aux élèves. Il se base sur trois composantes : connaître, pratiquer et rencontrer. Ces dernières seront également celles de l'AA "acteur culturel".

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir le vocabulaire en lien avec le cadre institutionnel autour de la culture ;
- Prise de conscience par l'étudiant de son univers culturel, de l'univers culturel de l'autre ;
- Vivre une médiation culturelle ;
- Découvrir différents collaborateurs de terrains et de comprendre la médiation culturelle ;
- Observer les pratiques culturelles de l'école, la place de l'éducation sensible au sein de l'établissement ;
- Confronter ses observations avec des textes légaux (PECA, décret mission, référentiel ECA, etc.) ;
- Initier une réflexion sur la place de l'art et de la culture comme vecteur d'éducation : le droit à la culture pour tous, enjeu éthique, démocratique et citoyen.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Kerlan A., Langar S., (2015) Cet art qui éduque, éd. Fabert.
- Lauret J.-M. (2014) L'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Editions de l'attribut
- Référentiel et circulaire PECA
- Portfolio de documents transmis au cours

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Préalable pour réussir l'AA : la participation aux visites organisées et activités en lien avec celles-ci sont obligatoires pour présenter le rapport final.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : L'enseignant, acteur social	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les valeurs et les missions « sociales » de l'enseignement de la FWB telles que définies dans les décrets s'enracinent dans les principes de l'Etat belge : un Etat de droit démocratique et pluraliste. Pour appréhender l'identité sociale de l'enseignant, il convient d'abord de comprendre les fondements politiques belges et leurs enjeux. Il convient ensuite d'évaluer en quoi les pratiques sociales concrètement exercées à l'école mais aussi dans notre société sont conformes ou non au cadre juridico-politique. Avec l'apport des sciences sociales et politiques, à l'aide de divers supports (articles de presse scientifique ou généraliste, films, etc.) et à travers l'analyse du vécu personnel, seront mises en lumière des pratiques non conformes telles que les discriminations, la reproduction de l'inégalité des chances, la non mise en œuvre de la démocratie au sein de l'école - constats qui sont à l'origine des réformes contemporaines de l'enseignement. Par ailleurs, seront observées et analysées les pratiques scolaires qui, à l'inverse, tentent ou parviennent à mettre en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques telles que prescrites par le cadre. Le stage sera l'occasion de faire une observation de terrain qui viendra compléter et affiner les constats travaillés dans le cours.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Comprendre le cadre juridico-politique étatique dans lequel l'enseignement de la FWB s'enracine (l'Etat belge comme Etat fédéral, de droit, démocratique, pluraliste et neutre) afin d'explicitier les missions et valeurs démocratiques prioritaires de l'institution scolaire telles que définies dans les décrets (Missions, Neutralité, EPC-CPC, Code, etc.) et projets éducatifs, pédagogiques et d'école : citoyenneté, égalité, liberté, solidarité, pluralisme, interculturalité, esprit critique, etc.

Appréhender la dernière réforme de l'enseignement (Pacte pour un enseignement d'excellence) comme une nouvelle tentative de mise en œuvre des principes démocratiques à l'école et par l'école.

Confronter ces principes et objectifs démocratiques à ses propres actions et convictions d'une part, aux pratiques sociétales d'autre part, aux pratiques scolaires enfin :

- Observer et identifier les constats à l'origine des diverses réformes de l'enseignement : les pratiques et postures discriminantes et anti-démocratiques qui sont au cœur des rapports sociaux à l'échelle de la société et à l'échelle de l'école ; harcèlement et cyberharcèlement.

- Observer et identifier les pratiques scolaires et/ou les pédagogies qui, a contrario, mettent en œuvre les objectifs et valeurs démocratiques.

Prendre acte de l'importance, en tant qu'acteur social, des pratiques qui permettent d'atteindre les objectifs démocratiques et pouvoir en imaginer d'autres qui le permettraient.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

1) Cadre juridico-politique :

- Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).

- Belgique. Constitution belge (1831) ; Loi du 10 mai 2007 tendant à lutter contre certaines formes de discrimination (10/05/2007).

- Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

2) Analyse des pratiques sociales et politiques :

- Articles de presse scientifique et généraliste
- Ressources associatives (CGé, Fondation Roi Baudouin, Aide et Action, etc.) et institutionnelles (UNIA, RWLP, UNICEF, FWB, Annoncer la couleur, etc.)
- Éducation à la citoyenneté - Apprendre les valeurs et les normes de 5 à 14 ans (De Boeck, 2000)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">● Cours ex-cathedra○ Exposé par l'étudiant.e○ Travaux en autonomie○ Classe inversée○ Autre : (...) | <ul style="list-style-type: none">○ Activités en laboratoire○ Résolutions de problèmes● Ateliers, travaux de groupes○ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none">○ Exercices, applications, travaux pratiques○ Enseignement mutuel (par les pairs)● Observations de pratiques / de terrain○ Séminaires, excursions, visites |
|--|--|---|

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : L'enseignant, acteur du système éducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

La présentation d'éléments essentiels du système éducatif belge (la structure générale de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et l'organisation en "réseaux") fournit les premiers outils nécessaires pour appréhender les dimensions institutionnelles de l'école.

A travers l'analyse de données probantes, des constats sur les inégalités présentes dans notre système éducatif sont posés. Face à ces constats, il s'agit ensuite de s'interroger sur les enjeux actuels de l'école et ce notamment à travers l'analyse des visées du pacte pour un enseignement d'excellence. Ces dernières sont le point de départ des nombreuses réformes contemporaines : les composantes et les objectifs généraux du tronc commun, les rythmes scolaires, l'élargissement de la gratuité, l'approche évolutive, l'orientation positive... Ces dernières sont illustrées, il est en effet primordial pour les futurs acteurs de l'école d'appréhender comment les prérogatives du code de l'enseignement fondamental et secondaire ambitionnent d'améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif.

Plusieurs prescrits légaux définissent le métier d'enseignant. Les compétences attendues de l'enseignant et les fonctions constitutives de la charge d'un enseignant sont mises en lien avec les finalités actuelles de l'école.

Dans la perspective de participer à la construction d'une identité professionnelle, les représentations sur le métier d'enseignant et les gestes professionnels prescrits sont confrontés. L'échange entre pairs et la lecture de textes inhérents à la profession enseignante participent également à cette construction.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Définir les différents aspects, dimensions et composantes du métier d'enseignant, en regard des prescrits légaux.
- Expliquer l'organisation et la structure générale de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, à l'aune des textes fondateurs de l'enseignement en Belgique.
- Confronter et mettre à jour ses représentations mentales à la fonction du métier avec les finalités et les valeurs de l'enseignement en FWB exprimées dans le pacte pour un enseignement d'excellence et traduites dans le code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.
- Analyser et poser un regard critique sur la récolte d'informations du stage de découverte selon les prismes :
 - * du métier d'enseignement tel qu'envisagé par les prescrits légaux,
 - * des valeurs et finalités de l'enseignement.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Fédération Wallonie-Bruxelles. (14/03/2019). Décret portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement et octroyant plus de souplesse organisationnelle aux pouvoirs organisateurs.

Fédération Wallonie-Bruxelles. (03/05/2019). Le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

Fédération Wallonie-Bruxelles. (s.d.). Le Pacte pour un enseignement d'excellence.

<https://pactepourunenseignementdexcellence.cfwb.be/>

Fédération Wallonie-Bruxelles. (11/2022). Les indicateurs de l'enseignement 2022. (17ed)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ○ Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La partie « identité » du portfolio est notamment alimentée dans le cadre de cette activité d'apprentissage.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : Identité enseignante et stage de découverte	
Alias : IESD	Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Stage de découverte du métier (1 semaine)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage de découverte du métier (une semaine) consiste en une récolte d'informations sur le fonctionnement et l'organisation de l'institution scolaire afin d'appréhender le rôle de l'enseignant en tant qu'acteur social, institutionnel et culturel.

La récolte d'informations au sein d'une école fondamentale se réalise selon divers moyens : interviews, récolte de documents et observations.

Les critères de récolte d'informations sont explicités et illustrés dans le cadre des activités d'apprentissage composant l'unité d'enseignement.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Récolter de l'information reprenant les différents aspects travaillés par les activités d'apprentissage "L'enseignant, acteur culturel", "L'enseignant, acteur social", "L'enseignant, acteur du système éducatif".

- Respecter les prérogatives de la convention de stage relatives à l'attitude du stagiaire.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : convention de stage

Sources bibliographiques principales

(néant)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : stage

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La récolte d'informations en stages est étroitement liée aux contenus des activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement.

Une fréquentation régulière des cours est vivement conseillée.

Les modalités de récolte d'informations sont définies dans le "guide de stage de découverte du métier" et organisées en collaboration avec le référent de stage.

Une confrontation entre la récolte d'informations et les représentations du métier d'enseignant.e, déjà là et en construction, et les prescrits légaux est réalisée en vue de participer à la construction de l'identité professionnelle. Cette confrontation sert de base à l'élaboration du travail final, intégré, de l'UE.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie du développement	
Alias : PDev	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2105	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentes : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : muriel.lecoq@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Poser les bases du développement humain pour l'étude des théories de l'apprentissage jusqu'à 16 ans.
Démontrer la maîtrise des contenus définis.

Contenu de l'activité

Les grandes théories du développement humain.

- Développement : débuts de la vie ; développement physique, moteur, socio-affectif (la théorie de l'attachement), de la personnalité et de l'identité, cognitif, du langage, sexuel... ; stades de Piaget : petite enfance 0 - 2 ans- âge préscolaire, âge scolaire 6 -16 ans.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Formation en sciences humaines et sociales : Psychologie de l'éducation.

Formation à et par la communication : communication verbale en situation professionnelle.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Documentaires video

Sources bibliographiques principales

Lacombe, J. (2012). Le développement de l'enfant. Bruxelles : De Boeck.
 Boyd, D., Bee, H. (2017). Les âges de la vie. Erpi Sciences humaines.
 Piaget, J. (1998). La naissance de l'intelligence chez l'enfant. Paris : éds.
 Piaget, J. (2005). Le jugement moral chez l'enfant. Paris : PUF Presses universitaires de France
 Osterrieth, P. (1997), Introduction à la psychologie de l'enfant, Bruxelles : De Boeck.
 Huffman, K. (2007), Psychologie en direct, 3^{ème} édition, . Montréal : Modulo.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : documentaires, reportages, capsules vidéos

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDev	...	100 %	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Formation historique et didactique de la discipline	
Alias : Hist-1	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2106	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : cecile.gretry@hech.be (L+V) ; adelaide.gaube@hech.be (H)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

○ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Travail autour de la ligne du temps :

- Comprendre les fondements épistémologiques de la ligne du temps ;
- Lire la ligne du temps de manière diachronique et synchronique ;
- Élaborer une ligne du temps ;
- Restituer les grands repères temporels de l'histoire.

Travail autour des documents :

- Distinguer les traces du passé des travaux postérieurs ;
- Établir la carte d'identité d'un document ;
- Critiquer des traces du passé ;
- Analyser des documents et en déduire des éléments caractérisant le mode de vie des gens ;
- Rechercher des documents pertinents en fonction d'une question de recherche.

Travail autour de la didactique de l'histoire :

- Vivre et analyser des séquences pédagogiques travaillant la didactique spécifique de l'éveil historique.

Contenu de l'activité

Ce cours vise à familiariser les étudiants avec la démarche historique appliquée en classe de primaire. Pour ce faire, les étudiants seront amenés à vivre des dispositifs pédagogiques et à en comprendre les fondements méthodologiques et didactiques. Ainsi, ils se familiariseront aux outils de l'historien (documents variés, lignes du temps) et aux concepts historiques.

Ce cours permettra aussi aux étudiants de revenir sur les différentes périodes de l'histoire et des caractéristiques qui les composent.

Suite à la découverte de la démarche historique, l'étudiant sera capable de manipuler, observer, classer, critiquer des traces du passé, d'analyser des documents et d'en déduire des éléments caractérisant le mode de vie des gens.

Il montrera également ses aptitudes à rechercher de l'information et des documents pertinents.

Il sera aussi à même d'élaborer des lignes du temps et autres outils temporels, de percevoir les mécanismes de la construction du temps historique

Enfin, il pourra restituer les contenus historiques découverts au cours.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

La maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et la capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- CHAPELLE P., (2008). En classe, j'utilise... les représentations du temps. Exercices pour utiliser les représentations du temps dès 8 ans. Averbode.
- COULON G., (2008). Des Gaulois au Gallo-romains. Paris : Gallimard Jeunesse. coll. « les yeux de la découverte ».

- DALONGEVILLE A., (1995). Enseigner l’histoire à l’école, cycle 3. Paris : Hachette.
- DALONGEVILLE A., (1989). Situations-problèmes pour enseigner l’histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge, t. 1. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours, t. 2. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DUBY G. (dir.), Une histoire du monde médiéval, Larousse.
- GRIMAUD R., (2012). Nos ancêtres les Gaulois, Editions Ouest-France.
- HURDMAN C., (2010). Vivre Comme... Les hommes préhistoriques. Paris : Editions de La Martinière.
- JADOUILLE J.-L., GEORGES J. (dir.). Construire l’histoire, t. 1, 2 ,3 et 4. Didier Hatier.
- Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ROISEUX M. (dir.), A la conquête du temps. Gai Savoir.

Méthodes d’enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| • Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ○ Exercices, applications, travaux pratiques |
| • Exposé par l’étudiant.e | ○ Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| • Travaux en autonomie | • Ateliers, travaux de groupes | ○ Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l’objet d’adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d’apprentissages.

Modalités d’évaluation de l’Unité d’enseignement

La note finale de l’UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l’UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d’enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Hist-1	40 %	60 %	...	Report	60 %	...	Report	60 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d’examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l’amélioration de la note de Travail annuel fait l’objet d’un contrat écrit entre l’étudiant.e et l’enseignant.e.

Langue d’évaluation : • Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l’UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fran-1a	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PxPP2107	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 48 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : julie.hirt@hech.be (L) ; celine.briffoz@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de...

- Citer et identifier les composantes de la situation de communication :
 - énonciateur; destinataire ;
 - intention dominante (informer, donner du plaisir/susciter des émotions, enjoindre, persuader/convaincre) ;
 - message ;
 - contexte (temps et lieu) ;
- Reconnaître, dans un message, les caractéristiques générales d'une ou plusieurs structures textuelles : narrative ; argumentative ; descriptive ; dialoguée ; explicative ;
- Nommer et décrire les stratégies/ habiletés de compréhension ;
- (Se) construire une représentation mentale du texte :
 - émettre des hypothèses d'anticipation et d'interprétation puis les vérifier ;
 - prélever des informations explicites ;
 - élaborer des inférences ;
 - percevoir le sens global (résumer) ;
 - mettre en relation le texte et les illustrations.
- Décrire le fonctionnement de la langue :
 - notions d'étymologie ;
 - règles d'orthographe lexicale : construction des mots (morphologie) ;
 - niveaux de langue ;
 - utiliser le lexique (lexique courant, lexique spécifique, mots et expressions idiomatiques) ;
 - relations sémantiques entre les mots (homonymie, synonymie, antonymie, paronymie).
- Apprécier et réagir à la lecture d'œuvres contemporaines marquantes pour la jeunesse.

Contenu de l'activité

1) La typologie de textes et de discours

Lorsque nous prenons connaissance d'un message, nous nous devons d'être un récepteur actif et il nous faut donc, pour accéder à sa pleine signification, orienter notre lecture en tenant compte des paramètres de la situation de communication et de l'organisation de ce message.

Dans cette partie, l'étudiant.e, après avoir pris connaissance de quelques définitions, apprendra, à travers des exercices, à identifier les différents paramètres d'une situation de communication de même que les intentions et structures textuelles présentés dans le Référentiel FRALA. écriture.

2) L'apprentissage de la lecture

Un.e lecteur.rice habile, lorsqu'il-elle construit la signification du message écrit, met en œuvre, de manière automatisée, une série d'opérations mentales pour s'assurer une compréhension optimale. Or, si certain.e-s mettent en œuvre ces habiletés aisément, elles ne sont pas pour autant innées et doivent faire l'objet d'un enseignement. À travers des mises en situation sur la base de

textes divers, l'étudiant·e sera amené·e à prendre conscience des stratégies à mettre en œuvre pour construire la signification d'un message. Il·elle apprendra donc à questionner un texte de manière efficace pour faire émerger la maîtrise ou non desdites stratégies.

3) La lexicologie

Le lexique de la langue française se construit et s'enrichit depuis plusieurs siècles. Dans cette partie consacrée à la lexicologie, l'étudiant·e découvrira, à travers des notions théoriques (histoire de la langue, définitions) et des exercices, la richesse du lexique de sa langue maternelle, mais également les procédés qui contribuent à l'enrichir (morphologie emprunts), les nuances que portent les mots et les expressions (notamment les niveaux de langue, le sens propre et le sens figuré...), ainsi que les relations sémantiques entre les unités lexicales (homonymie, synonymie, antonymie...).

4) Une sensibilisation à la littérature de jeunesse

Après avoir questionné ses pratiques de lecteur·rice, l'étudiant·e découvrira, par le biais d'œuvres sélectionnées, la richesse de la littérature de jeunesse, tant dans ses thématiques que dans ses supports variés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
7. Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française
 - maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

- o Syllabus de cours
- o E-Learning
- o Documents de travail
- o Portefeuille de lectures
- o Dias de projection
- o Ouvrage de référence
- o Autres : notes de cours, photocopies diverses

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- o Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- o Exposé par l'étudiant·e
- o Résolutions de problèmes
- o Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- o Observations de pratiques / de terrain
- o Classe inversée
- o Projet sur le terrain
- o Séminaires, excursions, visites
- o Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1a	...	100 %	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maîtrise de la langue sera évaluée lors de l'examen en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Mathématiques et didactique de la discipline	
Alias : Math-1a	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PxPP2108	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : charlotte.regnier@hech.be (L) ; nathalie.debergh@hech.be (H) ; aline.dufour@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

○ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire
- comprendre et appliquer la méthodologie liée à cette matière d'enseignement afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques.

En vue de vérifier l'atteinte de ces objectifs, les acquis d'apprentissage suivants seront évalués :

Maîtriser et expliquer clairement les techniques de calculs, les grandeurs et la résolution de problèmes à enseigner à l'école primaire. En particulier :

- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe et leur recherche de résolution de problèmes. Les étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :

- Calcul écrit, calcul mental et tables ;
- Didactique du calcul mental ;
- Grandeurs ;
- Problèmes : grandeurs, logiques, intervalles, partages inégaux.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :

- Opérer sur des nombres.

Dans le champ "Des grandeurs à la relation entre variables" :

- Concevoir des grandeurs ;
- Agir sur des grandeurs ;
- Opérer sur des grandeurs : périmètres, aires et volumes.

Dans le champ « De l'organisation de données à la statistique » :

- Collecter, organiser, représenter et interpréter des données

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : notes de cours fournies à titre de ressources
- complémentaires pour le travail des étudiants

Sources bibliographiques principales

- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neiryck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner : Vol. tome 1. Van In.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s.d.). Khan Academy.
<https://fr.khanacademy.org/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Cours ex-cathedra ● Exposé par l'étudiant.e ● Travaux en autonomie ○ Classe inversée ○ Autre : (...) | <ul style="list-style-type: none"> ○ Activités en laboratoire ● Résolutions de problèmes ● Ateliers, travaux de groupes ○ Projet sur le terrain | <ul style="list-style-type: none"> ● Exercices, applications, travaux pratiques ○ Enseignement mutuel (par les pairs) ○ Observations de pratiques / de terrain ○ Séminaires, excursions, visites |
|--|---|--|

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1a	...	100 %	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examen écrit d'une durée de 1h30

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants. Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé : anatomie et physiologie	
Alias : Corpo-1a	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2109	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (L+V) ; arnauld.mertens@hech.be (H)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain (appareil locomoteur, appareil cardio-vasculaire et appareil respiratoire).

Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités orientées sur le corps humain appropriées à l'enseignement primaire.

Comprendre les liens entre les appareils locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire avec la santé.

Adapter et illustrer la théorie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire en utilisant une démarche scientifique.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

-Comprendre et connaître les grandes fonctions du corps humain en ce qui concerne l'appareil locomoteur, cardio-vasculaire et respiratoire.

-Adapter et illustrer la théorie d'anatomie-physiologie afin de pouvoir élaborer des leçons adaptées à l'enseignement primaire.

Contenu de l'activité

Cette unité d'enseignement permettra une approche de l'anatomie du corps humain et de son fonctionnement physiologique. Elle permettra aux étudiants de compléter leurs connaissances théoriques dans ce domaine ; mais également de développer et de mettre en place des activités didactiques pratiques orientées sur la physiologie et l'anatomie du corps humain et adaptées aux élèves de l'enseignement primaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1 : Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
Contenu/matière : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels

Axe 3 : Formation à et par la pratique

Contenu/matière : articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées

Axe 4 : Formation didactique et pédagogique

Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- MARIEB E., Anatomie et physiologie humaine, Editions De Boeck
- TORTORA G., (1998), Principes d'anatomie et de physiologie, Editions CEC Québec
- BARILLE A., (2008), Il était une fois la vie, L'encyclopédie du corps humain, Editions Hachette
- MARSHALL C. (1995), Atlas du corps humain, Editions M.C.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-1a	20 %	80 %	...	20 %	80 %	...	20 %	80 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Pratique de la diversité musicale et linguistique	
Alias : PDLM	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2110	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : myriam.sarlet@hech.be (L+H) ; romy.conzen@hech.be (V)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Éveil aux langues et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Éducation musicale et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

1. Amorcer un portfolio interdisciplinaire comportant les différentes productions réalisées (matériel didactique et/ou dispositif d'apprentissage), leur progression et leur analyse réflexive pour assurer une dynamique interdisciplinaire entre «éveil aux langues» et «éducation musicale».

2. Elaborer des activités et projets en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication :

- a) Développer sa sensibilité auditive et musicale dans le cadre de la découverte des diversités linguistiques, culturelles et de la conscience phonologique.
- b) Adopter un « ego phonétique » adapté à la prononciation spécifique d'autres langues en s'appuyant sur l'expressivité et la gestualité (jeu théâtral, chansons mimées, chorégraphie...) afin d'intégrer les bases prosodiques d'autres langues (rythmiques, mélodiques, intensité...).
- c) Observer et comparer le fonctionnement d'une multitude de langues et leurs contextes culturels pour favoriser des attitudes de tolérance et d'ouverture à la diversité linguistique et culturelle.
- d) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique du plurilinguisme en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux : sécurité linguistique, ethnocentrisme culturel, rôle de la langue de scolarisation, acceptation du rôle de « maître ignorant », préconception sur les langues, stéréotypes et préjugés, dimension émotionnelle...

3. Elaborer des activités et projets en cohérence avec les domaines proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles en éducation musicale :

- a) Développer des compétences musicales (rythmiques, vocales, instrumentales, d'expression corporelle, d'audition active) complétées par l'appropriation de compétences numériques au service de productions créatives et didactiques.
- b) Développer des compétences et les gestes professionnels adaptés à la didactique de l'éducation musicale en contexte scolaire et en mesurer les enjeux éducatifs et sociétaux : régulation émotionnelle, renforcement des liens sociaux, stimulation de la créativité, renforcement des fonctions cognitives et exécutives...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
 - maîtrise des contenus d'apprentissage en cohérence avec les contenus abordés du Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental

2. Formation à et par la communication

Maitrise des contenus disciplinaires liés aux postures d'écoute et de productions vocales et verbales.

3. Formation à et par la pratique

Projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PDML	50 %	...	50 %	50 %	...	50 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 1	U.E. : <i>Pratique de la diversité musicale et linguistique</i>	
Alias : PDML	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : <i>Éveil aux langues et didactique de la discipline</i>	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) en cohérence avec les 3 axes de l'éveil aux langues proposés par les référentiels et programmes de la Fédération Wallonie Bruxelles : la conscience phonologique, une société multilingue et multiculturelle, la langue comme outil de communication.

Conscience phonologique ;

- les concepts liés à la diversité des univers sonores des langues et leur prosodie : phonèmes, schémas rythmiques, accentuation, intonation...

- les caractéristiques sonores de quelques langues associées aux difficultés d'apprentissage de la langue de scolarisation

Société multilingue et multiculturelle ;

- fonctionnement des actes langagiers dans diverses cultures et leurs enjeux sociétaux

- caractéristiques permettant de mieux définir son profil/son environnement linguistique et culturel et prendre conscience des richesses de la diversité culturelle et sociale.

Langues comme outils de communication

- règles/normes/vocabulaire permettant de comprendre le fonctionnement des langues, leur diversité, leurs points communs ainsi que leur évolution et le phénomène des emprunts linguistiques.

- les systèmes d'écriture liés à la spécificité des langues (phonogrammes, idéogrammes, pictogrammes, écriture verticale de gauche à droite, alphabétique)

Patrimoine culturel lié à la pratique des langues sous une forme orale et/ou écrite : répertoire de chants, rondes, jeux chantés, contes, albums...

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'un portfolio artistique et didactique, l'étudiant.e sera capable de :

- identifier, cerner, apprécier, reproduire et organiser des éléments sonores et visuels (ex. écriture) liés à l'environnement linguistique et culturel d'une variété de langues de différents statuts.

- construire et partager sa « biographie langagière et musicale » sur base d'un questionnaire ciblé sur sa culture et des éléments culturels structurants. Cette « biographie langagière et musicale » sera essentiellement basée sur l'expression sonore et visuelle (PPT commenté, montage sonore...).

- intégrer et de partager le capital linguistique et musical des étudiants de la classe dans un projet de création collective et interdisciplinaire au service de l'ouverture à la diversité culturelle (cf. CARAP).

- présenter quelques activités interdisciplinaires (« éveil aux langues » et « éducation musicale »).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Candelier, M. (coordinateur), (2012), *Le CARAP – un cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures*, Graz, Centre européen pour les langues vivantes / Conseil de l'Europe.

Candelier, M., (2003) *L'éveil aux langues à l'école primaire*, Bruxelles, Deboeck.

Doneux, I. ; Hennay S.(2021), *Les langues c'est classe(s) !, Faire vivre les langues de la classe dans les apprentissages de scolarisation (cycles I-II)*, HERS

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : <i>Pratique de la diversité musicale et linguistique</i>	
Alias : PDML	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : <i>Éducation musicale et didactique de la discipline</i>	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus proposés correspondent aux contenus abordés dans le Référentiel du Tronc Commun (RTC) éducation culturelle artistique (ECA) pour l'enseignement fondamental et en particulier en P3-P4. Les modes d'expression « expression musicale » ainsi que « expression française et corporelle » seront principalement mobilisés dans des contextes culturels et artistiques variés.

Les pratiques d'expressions vocales, instrumentales, corporelles et d'audition active d'œuvres diverses permettront la maîtrise progressive de compétences rythmiques, mélodiques et harmoniques basiques déjà abordées au Q1 (PxPP2101-D. Didactique (inter)disciplinaire de la Musique).

Dans leur dimension interdisciplinaire, les activités de créations vocales et instrumentales nous permettront d'explorer d'autres domaines d'apprentissages liés à la maîtrise de la langue, des mathématiques, de la physique du son et à la perception de l'espace.

L'utilisation d'outils numériques (MuseScore et Audacity) et la fabrication de quelques instruments à cordes et à vent nous permettront de clarifier certains concepts clés du domaine musical.

Contenus musicaux :

- Les notions de pulsation, de rythme, d'ostinato, de formule rythmique et de tempo.
- Les notions de gamme, d'intervalle, de mélodie, d'harmonie, de partition et de formes musicales.
- Le vocabulaire lié aux instruments et des familles d'instruments : cordophones, membranophones, idiophones, aérophones
- Les variations des 4 paramètres sonores et quelques notions de physique du son.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'un portfolio artistique et didactique, l'étudiant·e sera capable de :

- mobiliser et développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : vocabulaire spécifique, audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments, etc.
- manipuler correctement et fabriquer des instruments scolaires dans le contexte d'une orchestration ou d'une audition active en utilisant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques adéquats ;
- interpréter correctement les chants, rondes et jeux dansés adaptés à l'enseignement fondamental, de moduler sa voix (parlée et chantée) et d'utiliser une gestuelle adaptée. Il sera capable de rédiger une préparation écrite correcte : apprentissage et exploitation d'un chant ;
- mettre en œuvre correctement l'apprentissage et l'orchestration d'un chant scolaire dans une classe de P3 ou P4 ainsi qu'une audition active ;
- produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : à vent, à clavier, à cordes, etc.
- accompagner des chants simples du répertoire enfantin au ukulélé et au carillon ;
- manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement fondamental afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore, etc.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Authelain, G. (2003). *A l'école, on fait musique*. Editions Van de Velde.
- Bras, J.-Y. (2013) *La troisième oreille, pour une écoute active de la musique*, Fayard.
- Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) *Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques*. Armand Colin.
- Jahier, S (2011). *Les enseignants du primaire et l'éducation musicale*. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), *Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale* (pp. 109-114). L'Harmattan.

- Lamorthe, I. (1995). *Enseigner la musique l'école*. Hachette Education.
- Lauret, J.-M. (2014) *L'art fait-il grandir l'enfant ? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle*, Toulouse: éditions de l'attribut.
- Maizières, Fr. (2011). *Education musicale l'école primaire et rapport la musique des enseignants*. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), *Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale* (pp. 109-114). L'Harmattan.
- Schoen, P.-J. (2016). *Enseigner l'éducation musicale à l'école primaire*. Dunod.
- Soulas, B. (2008). *L'éducation musicale, une pratique nécessaire au sein de l'école*. L'Harmattan.
- Snyders, G. (1999). *La musique comme joie l'école*. L'Harmattan.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="radio"/> Cours ex-cathedra | <input type="radio"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="radio"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input checked="" type="radio"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="radio"/> Résolutions de problèmes | <input checked="" type="radio"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="radio"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="radio"/> Ateliers, travaux de groupes | <input checked="" type="radio"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input checked="" type="radio"/> Classe inversée | <input checked="" type="radio"/> Projet sur le terrain | <input type="radio"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="radio"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Psychologie des apprentissages	
Alias : PApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2111	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : marie-noelle.demoulin@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Expliciter la vision du processus d'apprentissage de différentes théories de la psychologie des apprentissages.

Illustrer les différents concepts relatifs à différentes théories de l'apprentissage par des gestes professionnels dans des classes de l'enseignement fondamental (M3 à P6).

Appréhender l'adéquation entre des gestes professionnels influencés par les théories de l'apprentissage et les quatre piliers de l'apprentissage proposés par les neurosciences.

Déterminer la fonction et les mécanismes de la mémoire pour favoriser l'apprentissage des élèves.

Contenu de l'activité

Dans le cadre de ce cours, il s'agit de s'interroger sur "le comment apprend-on ?" et sur les conditions propices à l'apprentissage. Dans cette perspective, différents courants de pensée relatifs à l'apprentissage sont explorés et comparés : empirisme, béhaviorisme, constructivisme, socioconstructivisme, cognitivisme... Les différents concepts inhérents à ces théories sont abordés et confrontés aux pratiques contemporaines des classes de l'enseignement primaire. Un focus sur les quatre piliers de l'apprentissage, ainsi que sur les trois systèmes cognitifs, selon les neurosciences poursuit le même objectif. Enfin, le fonctionnement du cerveau et celui de la mémoire permettent d'affiner les connaissances relatives à l'apprentissage, et de proposer des gestes impondérables pour faciliter la rétention des informations par les apprenants. Par ailleurs, l'ensemble de ces connaissances permettront au futur enseignant de concevoir et justifier ses futures pratiques professionnelles.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

4. Formation didactique

- méthodologies d'enseignement, y compris la prise en compte des différences en matière d'apprentissage.
- processus d'apprentissage
- éléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée.

5. Formation en sciences humaines et sociales.

- psychologie de l'éducation

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Berthier, J. L., Borst, G., & Guilleray, F. (2021). Les neurosciences cognitives dans la classe : Guide pour expérimenter et adapter ses pratiques pédagogiques. ESF sciences humaines.

Houdé, O. (2018), Le cerveau et les apprentissages. Bruxelles : Mardaga.

Sordeur, J. (2019). Comprendre, apprendre, mémoriser : les neurosciences au service de la pédagogie. Bruxelles : De Boek.

Olivier, H., & Grégoire, B. (2018). Le Cerveau et les apprentissages. Paris : Nathan (Les Repères pédagogiques).

Stordeur, J. (2006). Enseigner et/ou apprendre. Bruxelles : De Boek.

Viennau, R., (2017). Apprentissage et enseignement : théories et pratique. Montréal : Gaetan Morin, Chenière éducation.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PApp	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La prise de notes est essentielle.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Sciences et didactique de la discipline	
Alias : Sciences	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2112	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : sylvie.poizat@hech.be (L) ; denise.ernst@hech.be (H) ; marie-claude.chagnon@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

La formation « Sciences et Didactique de la discipline » en Bac 1 a un double objectif : d'une part, faire acquérir aux étudiants des savoirs et des savoir-faire axés essentiellement sur le vivant, développer un raisonnement critique et une maîtrise progressive du langage spécifique aux sciences ; d'autre part, initier les étudiants au « comment enseigner les sciences au Fondamental », analyser et concevoir des dispositifs d'apprentissage intégrant la démarche d'investigation scientifique sur base du Référentiel de Sciences du Tronc Commun.

Contenu de l'activité

Permettre à l'étudiant de revêtir son costume « d'explor'acteur » curieux et créatif et d'affûter ses outils et démarches, ce sont les objectifs visés. C'est donc au travers de propositions concrètes touchant au monde vivant, tant dans les approches que dans les thématiques, que l'étudiant va se construire un bagage solide de connaissances et compétences transposables à sa pratique professionnelle : leçons modèles, observation, manipulations, ateliers sensoriels et école du dehors constituent ainsi les portes d'entrée de la formation scientifique en Bac 1.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Au terme de l'activité, l'étudiant est capable de :

- Maîtriser les concepts théoriques : vivant, non vivant, les grandes fonctions du vivant, monde animal et végétal ainsi que leur classification actuelle ;
- Se confronter au réel et conserver des traces : observer, dessiner, schématiser, annoter ;
- Pratiquer la démarche d'investigation scientifique au départ d'un questionnement porteur de sens en vue de développer un raisonnement scientifique ;
- Analyser et concevoir divers outils et supports didactiques adaptés au public-cible ;
- Réinvestir : construire une activité de découverte scientifique intégrant la démarche d'investigation.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- Dias de projection
- E-Learning
- Ouvrage de référence
- Documents de travail
- Autres : (...)
- Portefeuille de lectures

Sources bibliographiques principales

...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Sciences	20 %	80 %	...	Report	80 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	
Alias : EPC-1	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2113	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : geraldine.brausch@hech.be (L+V) ; olivier.vens@hech.be (H)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'ÉVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable :

- d'utiliser les documents officiels pour accéder aux informations essentielles concernant le cours d'EPC et de comprendre sa structure, ses enjeux et ses méthodologies propres ;
- de / différents repères théoriques et pratiques de base des 4 visées du référentiel de l'EPC (pensée autonome et critique, connaissance de soi et de l'autre, citoyenneté en démocratie) ;
- de démontrer sa compréhension de la transversalité des objectifs et compétences de l'EPC.

Contenu de l'activité

Le cours vise à initier aux enjeux, compétences, pratiques et objectifs globaux de l'Education Philosophique et Citoyenne (EPC). Sur la base des documents officiels (Programme et Référentiel), les quatre visées de l'EPC seront envisagées.

Le cours s'emploiera à :

- 1) présenter le cadre général de l'EPC et éveillera à ses enjeux, compétences, pratiques et objectifs fondamentaux (développer, chez les élèves, l'autonomie sur les plans intellectuel, moral, affectif, culturel et politique) ;
- 2) initier aux repères théoriques et pratiques de la pensée autonome et critique (1^{ère} visée du référentiel EPC), de la connaissance de soi et de l'autre (2^e visée) et de la vie collective en démocratie (visées 3 et 4), notamment dans une perspective transversale et interdisciplinaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté
5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC :

Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).

Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.

- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, ...), etc.

- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.

- Articles de presse scientifique et généraliste.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-1	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation plastique et didactique de la discipline	
Alias : Plast-1	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2114	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : gaetano.licata@hech.be (L+H) ; muriel.vansimaey@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au gaetano.licata@hech.be (L+H) ; Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

○ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

S'approprier les bases du langage plastique,

S'initier à la matière en lien avec les contenus du référentiel ECA et plus.

Vivre des expériences esthétiques et sensibles, stimuler, éveiller l'imagination.

Approche de la création visuelle et plastique (2D,3D) : Applications et notions théoriques. Composition de l'image et du volume.

Approche d'œuvres d'art et procédés artistiques.

Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel d'éducation artistique.

Approche de la didactique et méthodologie en lien avec le public rencontré en stage.

Contenu de l'activité

Les activités s'articuleront par la découverte et la maîtrise des éléments suivants :

- Éléments liés aux lieux de culture
- Temps / rythme
- Geste / outils
- Espaces/ formes/ matières/ supports
- Couleurs/timbres

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Maîtriser les contenus disciplinaires et les techniques plastiques.

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ● Ouvrage de référence | ● Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

ARASSE D, Histoires de peintures, folio essais, 2004.

CASTERMAN Geneviève, Copains gribouill'arts, créativité, mode d'emploi, Editions Milan, 1995.

CURTIL, L'art par 4 chemins, Milan jeunesse, 2007.

EDWARDS Betty, dessiner grâce au cerveau droit, ed. Mardaga, 1991.

KERLAN, A Samia Langar, Cet art qui éduque, éditions Fabert, Yapaka.be

LAURET J .M l'art fait-il grandir les enfants ?, Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Editions de l'attribut, 2014. IITEN J, Art de la couleur, édition abrégée, Ed. Dessain et Tolra, Paris 1986.

MASSON M, Le dehors, un terreau fertile pour grandir, Temps d'arrêt lectures Yapaka.be

PASTOUREAU M, SIMMONNET D, Le petit livre des couleurs, 2014.

POLIQVIN Louise, notre fonction créatrice, un outil pour la vie, SEDRAP 2000.

POLIQVIN Louise, Voix et voix de la créativité – Ed. Erasme, 2004.

RODARI G, Grammaire de l'imagination, Ed. rue du monde 1997.

SEGUIN/ FONTES M, Le second souffle de la créativité, Ed. Dessain et tolra, / le jeu et l'élément créateur.

SONHEIM Carla, Dessiner et peindre des animaux imaginaires, ed. Eyrolles, 2013.

Plusieurs ouvrages sélectionnés dans les collections :

ACCES EDITIONS : histoire d'arts en pratiques, mars 2010 – Pas si bêtes, les arts plastiques ! , février 2003, Graphic'arts 4 à 7 ans, novembre 2004, hors-d'œuvre d'arts, 3 à 8 ans, juin 2012, ...

DADA , la première revue d'art. ...

PALETTE : Brasseur Ph, Eurek'art le livre jeu du regard, mai 2016 , - DELPECH Sylvie, L'art à pleines dents, DEMILLY Christian , L'art en mouvements et autres courants du XX' siècle - GAUDY H, L'art de l'ailleurs, 2013 – GENTIL M, femmes artistes, 2017,

RETZ : SAEY A et PENISSON Y, Histoire des arts et arts visuels 40 exploitations pédagogiques , février 2012 – Ateliers photographiques , arts visuels, juin 2013, ...

SCEREN CNDP- CRDP – Arts Visuels & : TEXEDRE Coco, Arts visuels & jeux d'écriture, 2008, visuels & Bestiaire 2010, ...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="radio"/> Cours ex-cathedra | <input type="radio"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="radio"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="radio"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="radio"/> Résolutions de problèmes | <input type="radio"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="radio"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="radio"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="radio"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="radio"/> Classe inversée | <input type="radio"/> Projet sur le terrain | <input type="radio"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="radio"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Plast-1	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(Néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(Néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fran-1b	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PxPP2115	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : nathalie.lecleir@hech.be (L) ; celine.briffoz@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de

- Utiliser la notion de classe de mots ;
- Utiliser les critères qui permettent de connaître la fonction ;
- Reconnaître les constituants principaux d'une phrase ;
- Conjuguer à tous les modes et à tous les temps ;
- Respecter le système temporel choisi ;
- Élargir sa connaissance du monde ;
- Se construire une identité de lecteur ;
- Réfléchir à sa pratique de lecteur.

Contenu de l'activité

L'UE s'articule autour de trois axes :

- 1) La grammaire de phrase
- 2) La conjugaison
- 3) La littérature de jeunesse (seconde partie)

1) La grammaire de phrase

Cette partie va permettre à l'étudiant.e de se familiariser avec les termes du langage technique de la grammaire (classe, fonction, référent...).

L'étudiant.e sera également amené.e à connaître les critères permettant d'identifier la classe d'un mot/ groupe de mots, ainsi que les critères permettant d'identifier la fonction des constituants de la phrase.

La théorie sera mise en pratique à travers des exercices d'analyse et une réflexion didactique sera menée pour envisager un enseignement de ces notions qui fasse sens chez les élèves.

2) La conjugaison

Dans un premier temps, l'étudiant.e, à travers des notions théorique et des exercices, se (re)familiarisera avec les notions fondamentales de la conjugaison :

- les modes personnels et les modes impersonnels ;
- les temps simples et les temps composés ;
- la voix active et la voix passive ;
- les personnes de la conjugaison.

Une fois ces notions passées en revue, c'est le système des modes et des temps qui sera abordé et les notions d'antériorité, de simultanéité et de postériorité.

3) La littérature jeunesse (seconde partie):

Plusieurs activités seront organisées pour augmenter le plaisir de lire chez les étudiant.e.s en vue qu'à leur tour, ils.elles développent la lecture-plaisir chez leurs élèves et prennent connaissance des moyens existants pour ce faire.

En fonction des possibilités des différent.e.s référent.e.es, les activités proposées peuvent être une rencontre avec un auteur, une activité en bibliothèque, un cercle de lecture...

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

2. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
8. Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française
 - maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : notes de cours, photocopies diverses

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-1b	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maîtrise de la langue sera évaluée lors de l'examen en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle : 1 (Bachelier)
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Mathématiques et didactique de la discipline	
Alias : Math-1b	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PxPP2116	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 48 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : denis.hamoir@hech.be (L) ; nathalie.debergh@hech.be (H) ; aline.dufour@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☯ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

○ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire
- comprendre et appliquer la méthodologie liée à cette matière d'enseignement afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques.

En vue de vérifier l'atteinte de ces objectifs, les acquis d'apprentissage suivants seront évalués :

Maîtriser le vocabulaire de solides et figures, les constructions géométriques et expliquer clairement la matière à enseigner à l'école primaire sur la numération, les diviseurs et les multiples. En particulier :

- Résoudre des situations-problèmes en lien avec tous les contenus et avec la vie de tous les jours.
- Utiliser un langage mathématique rigoureux et raisonner correctement.
- Avoir un esprit critique.
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, c'est-à-dire mettre du sens sur les notions à enseigner.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Les étudiants seront mis dans des situations d'apprentissage typiques de l'enseignement primaire de par leur participation active en classe, leurs constructions géométriques et leur recherche de résolution de problèmes. Les étudiants expliqueront leur démarche afin de verbaliser les méthodes comme cela leur sera demandé dans leur futur métier.

Les différents chapitres porteront sur les matières suivantes :

- Numération
- Diviseurs et multiples
- Sens des opérations
- Bases de géométrie euclidienne et vocabulaire (du point au solide)
- Droites, angles, (non-)polygones
- Triangles et droites remarquables
- Quadrilatères
- Disques et cercles
- Polygones réguliers
- Axes de symétrie
- Constructions

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "Des objets de l'espace à la géométrie" :

- Appréhender et représenter des objets de l'espace (à deux dimensions) ;
- Dégager des régularités et des propriétés géométriques pour construire, calculer et justifier.

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :

- Appréhender le nombre dans tous ses aspects ;
- Opérer sur des nombres.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
 - E-Learning
 - Documents de travail
 - Portefeuille de lectures
 - Dias de projection
 - Ouvrage de référence
 - Autres : notes de cours fournies à titre de ressource
- complémentaire pour le travail des étudiants.

Sources bibliographiques principales

- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). Mon référentiel 5-6 (Plantyn). Plantyn.
- De Cock, R., De Wilde, E., Neiryck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). Pas sorcier, les maths !
- Référentiel 6è (Van In). Van In.
- Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). Apprivoiser l'espace et le monde des formes (De Boeck). De Boeck.
- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). Comprendre les maths pour bien les enseigner : Vol. Tome 1. Van In
- Heyvaert, G. (2018). Carrément math (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.
- Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).
- Roegiers, X. (2014). Les mathématiques à l'école primaire (De Boeck, Vol. 1 et 2). De Boeck.
- Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy.
<https://fr.khanacademy.org/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-1b	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examen écrit de 2h travaillant les compétences.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants.
Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 1		U.E. : Éducation corporelle et à la santé : animation et natation	
Alias : Corpo-1b	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2117	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (L+V) ; arnauld.mertens@hech.be (H)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées l'enseignement primaire.

Se préparer à pouvoir organiser des jeux et activités motrices lors des classes de dépaysement ou autres sorties avec la classe.

S'entraîner à gérer un groupe d'élèves en mouvement.

S'entraîner à la prise de parole en public, à structurer sa prise de parole pour permettre une communication claire, captivante et structurée dans les consignes données aux enfants lors d'activités de mouvement.

Donner les clefs aux étudiants pour un encadrement sécuritaire lors des séances de natation ou autres situations aux alentours d'un plan d'eau ainsi que les principes de sauvetage.

Leur permettre d'améliorer leurs propres compétences de nage afin de pouvoir intervenir en cas de besoin.

Connaître les fondamentaux de l'accoutumance à l'eau et comprendre leur importance pour les élèves du primaire.

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées l'enseignement primaire ;
- Organiser et animer des activités motrices et des situations de jeux tout en y incluant l'aspect de la sécurité ;
- Connaître, en théorie et en pratique, les principes de sauvetage en natation, ainsi qu'améliorer ses techniques de nage personnelles et comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire ;
- Mettre en œuvre les techniques de la prise de parole en public (aspects verbaux, non verbaux et paraverbaux) et donner des consignes de manière claire.

Contenu de l'activité

Ce cours est divisé en deux parties :

- La partie « animation » permettra à l'étudiant de découvrir la méthodologie de l'animation (dans le cadre de séances de jeux moteurs destinés à des élèves de l'enseignement primaire) ainsi que d'animer lui-même une partie de séance devant ses condisciples en respectant ces principes méthodologiques. L'objectif recherché est donc la gestion d'un groupe en mouvement, contexte que l'étudiant sera amené à rencontrer dans sa future pratique professionnelle.
- La partie « natation » permettra à l'étudiant de se former aux pratiques de sauvetage (développement de l'aspect sécuritaire lors de sorties scolaires), d'améliorer ses techniques de nage ainsi que de comprendre l'importance de l'accoutumance à l'eau pour les élèves du primaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.

Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.

Contenu/Matière : Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- Dias de projection
- E-Learning
- Ouvrage de référence
- Documents de travail
- Autres : (...)
- Portefeuille de lectures

Sources bibliographiques principales

Delmelle R., Pirlot J. (1998), La natation à l'école, Fondamental-infos, numéro spécial, Gestinfo.
 Equipe CPP/CPC, Natation l'école élémentaire, 17 repères, CPC Gironde.
 Bellosguarro S., Rivière S. (1997), Petite méthode pour commencer à nager. Retz.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-1b	20 %	...	80 % *	20 %	...	80 % *

Détails modalités / Précisions éventuelles :

* examen pratique (natation)

PRE-REQUIS EN NATATION : L' étudiant doit savoir nager. Il doit être à l'aise en grande profondeur, doit pouvoir réaliser une longueur sans matériel et sans s'arrêter et doit pouvoir mettre sa tête dans l'eau. Pour ceux qui éprouvent des difficultés au départ, il est vivement conseillé de prendre des cours avant le début du module.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Cette unité d'enseignement proposera uniquement des séances pratiques et demandera une participation active de la part de tous les étudiants. Des travaux de groupes seront proposés pour la partie Animation. Pour la partie Natation, l'étudiant devra gérer ses déplacements pour se rendre à la piscine.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 2	
Alias : PeDA-2	Crédit(s) : 22 ECTS	Acronyme info : PxPP2201	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input checked="" type="radio"/> Oui (StAFPD-3a & -3b)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input checked="" type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 264 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : severine.dubart@hech.be (L) ; emmanuel.lomba@hech.be (H) ; ingrid.vanderstukken@hech.be (V)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)
- [Activité 2](#) : Ateliers de formation professionnelle
- [Activité 3](#) : Didactique (inter)disciplinaire des Mathématiques
- [Activité 4](#) : Didactique (inter)disciplinaire du Français
- [Activité 5](#) : Méthologie de l'enseignement
- [Activité 6](#) : Technopédagogie (Q2)

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Intégrer progressivement l'ensemble des dimensions pratique du métier acquises au cours de la formation
 Concevoir, gérer et porter un regard réflexif des activités d'enseignement adaptés aux élèves de :

- 3^e/4^e années (2 semaines) sur base des contenus du cours de méthodologie 1, des essais réalisés en AFP, des didactiques (inter)disciplinaires des mathématiques et du français
- 5^e/6^e années (2 semaines) sur base des contenus du cours de méthodologie 1, des essais réalisés en AFP, des didactiques (inter)disciplinaires des mathématiques et du français et de la technopédagogie

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Voir les contenus minimaux pour chaque AA.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
PeDA-2	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Évaluation intégrée autour des stages. Au terme du premier stage, l'étudiant recevra un retour formatif et diagnostique. Lors du second stage, l'étudiant devra intégrer de manière pertinente et correcte les contenus développés dans chacune des AA. Pour que l'UE soit validée, l'étudiant est tenu de respecter les exigences de cette fiche UE. L'étudiant doit respecter la convention ainsi que les consignes de stage et mettre en œuvre les différentes facettes du métier. Si certains contenus développés dans les activités d'apprentissage (didactique des mathématiques, du français, de la technopédagogie et de la méthodologie des apprentissages), ne sont pas maîtrisés, l'étudiant passera un examen oral en seconde session lui permettant de prouver l'acquisition des critères lacunaires.

L'étudiant doit tenir une farde de stage numérique et la mettre à disposition de l'ensemble des professeurs de l'UE. Si l'étudiant n'est pas supervisé en situation de stage par rapport aux différentes AA, les critères seront observés sur base des préparations présentes dans la farde numérique.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 2	
Alias : PeDA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 96 h	A.A. : Stages Q1 (2 semaines) et Q2 (2 semaines)	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Deux stages sont organisés : un stage en 3^e ou 4^e année et un stage en 5^e et/ou 6^e primaire. Ces stages seront précédés de journées d'observation et d'heures préparation à la HE. L'étudiant est tenu de prester 24 périodes d'activités d'apprentissages par semaine de stage, celles-ci portant sur Les disciplines issues des référentiels : le français, les mathématiques, les sciences, FMTTN, FGHEs (la géographie, l'histoire, les sciences économiques et sociales), l'expressions musicale et plastique et la CPC. L'étudiant est donc amené à dispenser des activités d'apprentissages issues de toutes ces disciplines d'enseignement. Les stagiaires sont tenus de préparer leurs activités d'apprentissage par écrit. Ces préparations doivent comporter les références aux référentiels du Tronc Commun, des objectifs précis, clairs et observables, une démarche méthodologique pertinente et détaillée, une matière maîtrisée, juste, complète et exploitée en profondeur, le matériel nécessaire au bon déroulement de l'activité, ainsi que tous les documents utiles pour les élèves, etc. Ces préparations seront rassemblées dans une farde de stage accessible physiquement sur le lieu de stage et devront être rendues corrigées et finalisées au maître de stage au moins 2 jours ouvrés avant de les donner. Outre la farde de stage physique, l'étudiant partagera avec ses professeurs l'ensemble de ses préparations dans une farde numérique déposée sur la plateforme ONE DRIVE.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Plus spécifiquement, les stages ont pour objectifs :

- de développer les compétences relationnelles nécessaires à l'exercice du métier, notamment par la prise de contact adaptée avec la Direction, les maîtres de stage et les enfants de manière adaptée ;
- de concevoir des dispositifs d'enseignement-apprentissage et de les tester sur le terrain: conception et gestion des activités d'apprentissage dans toutes les disciplines d'enseignement en assurant la maîtrise des contenus et en tenant compte de méthodologies générales et des didactiques spécifiques liées à ces différentes disciplines d'enseignement ;
- de s'adapter au public scolaire, de favoriser un climat propice aux apprentissages et de gérer des situations d'apprentissage ;
- de porter un regard réflexif sur sa pratique par la tenue d'un journal de classe ou cahier de bord organisé : outil de réflexion et d'échanges avec le maître de stage
- de développer la participation à la vie de l'école

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Référentiels du Tronc Commun édités par la FWB

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : stage actif d'enseignement
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 2	
Alias : PeDA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 84 h	A.A. : Ateliers de formation professionnelle	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les ateliers de formation professionnelle s'organisent comme un laboratoire formatif dans lesquels l'étudiant devra mobiliser certains concepts qu'il a vus dans les autres AA de l'unité d'enseignement. Ces concepts seront mobilisés à travers plusieurs modules de formation : sur les mathématiques, le français, FMTTN, la géographie, les projets et un module EVRAS.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

L'objectif des AFP est de placer théorie et pratique dans un rapport de fonctionnalité réciproque : la théorie servant à élaborer et réguler les processus d'enseignement et la pratique servant à contextualiser, éprouver et réorganiser les contenus théoriques.

L'objectif est de développer chez le futur enseignant des capacités de réflexivité, d'analyse et de distanciation critique. Ainsi, la perspective est double :

- Faire en sorte que ce qui est théoriquement acquis soit mobilisable et mobilisé en contexte réel ;
- Faire en sorte que l'expérience vécue puisse être analysée, explicitée et évaluée » (Circulaire 2001).

Les apprentissages réalisés lors des AFP permettent d'exercer les compétences nécessaires lors des stages.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Référentiels du Tronc Commun édités par la FW

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 2	
Alias : PeDA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Didactique (inter)disciplinaire des Mathématiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Didactiques des grandeurs et du calcul écrit en variant les situations d'apprentissage pour leur donner du sens.

Ces contenus seront abordés parmi d'autres :

12h au premier quadrimestre en lien avec le stage P3 ou P4 :

- Utilisation des 4 étapes de la démarche de découverte des grandeurs
- Utilisation de matériel et abaques pour la découverte du calcul écrit

12h au second quadrimestre en lien avec le stage P5 et/ou P6 :

- grandeurs : aire, fractions...
- cercle/disque

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- S'approprier les procédures et démarches d'apprentissage en mathématiques
- Créer ou choisir des outils qui permettront ces démarches pour les mettre en œuvre dans leur pratique professionnelle
- Pouvoir identifier le continuum matière dans lequel s'inscrit le développement de cette didactique pour pouvoir organiser son action professionnelle en fonction du contexte.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
 - E-Learning
 - Documents de travail
 - Portefeuille de lectures
 - Dias de projection
 - Ouvrage de référence
 - Autres : notes de cours fournies à titre de ressources
- complémentaires pour le travail des étudiants

Sources bibliographiques principales

- Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). *Mon référentiel 5-6* (Plantyn). Plantyn.
- Lucas, F., Colantonio, D., Jamaer, C., & Larsimont, M. (2013). *Explorer les grandeurs se donner des repères* (2ème). De Boeck.
- Roegiers, X. (2014). *Les mathématiques à l'école primaire* (De Boeck, Vol. 1). De Boeck.
- Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., et Wantiez P. *Comprendre les maths pour bien les enseigner*. Vol. tome 1. 2 vol. Math et Sens. Mont-Saint-Guibert: Van In, 2020.
- Lucas, Françoise. *Oser les fractions dans tous les sens*. 2ème. Math et Sens. Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2012.
- Antoine, Marc, Olivier Burger, Serge Conneau, et Jack Guichard. *Les maths à la découverte des sciences*. Vol. CM2. Les ateliers Hachette. Paris: Hachette Education, 2008.
- Lucas F., Balleux L., et Goossens C. *Mobiliser les opérations avec bon sens !* Math et Sens. Louvain-la-Neuve: De Boeck, 2013.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 2	
Alias : PeDA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Didactique (inter)disciplinaire du Français	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Q1 – 12h

Dans le cadre du stage en P3/P4, l'étudiante ou l'étudiant mettra en application une séquence d'**apprentissage** en Savoir lire comme mentionné dans les consignes de stage.

Cette séquence sera mise en œuvre selon des modèles donnés au cours (variables selon les classes et les implantations) : enseigner de façon explicite une stratégie de lecture, questionner un texte informatif, découvrir les 4 niveaux de compréhension utilisés par PIRLS, découvrir des stratégies de compréhension du vocabulaire en contexte, comprendre un album au sein d'un cercle de lecture, choisir et exploiter un album pour travailler l'interdisciplinarité, etc.

Les points suivants seront évalués :

- Rédiger une fiche matière complète et pertinente
- Susciter l'engagement des élèves en proposant une activité porteuse de sens et en annonçant clairement l'objectif de l'activité
- Libeller correctement cet objectif
- Animer une phase de travail en collectif en veillant à susciter les interactions
- Utiliser un vocabulaire précis et ciblé sur l'apprentissage
- Prévoir, selon les cas, des exercices d'entraînement
- Réaliser avec les élèves une synthèse des apprentissages : qu'a-t-on appris ?
- Si possible, construire une activité de réinvestissement

La préparation sera complète et la leçon sera prestée en stage.

Q2 – 12h

Dans le cadre du stage en P5/P6, l'étudiante ou l'étudiant mettra en application une séquence d'**apprentissage** en Savoir écrire comme mentionné dans les consignes de stage.

Cette séquence sera mise en œuvre selon des modèles donnés au cours (variables selon les classes et les implantations) et mettra en évidence les 4 composantes de la production d'écrits telles que définies par le Référentiel FRALA (Glossaire page 230).

Les points suivants seront évalués :

- Rédiger une fiche matière complète et pertinente
- Susciter l'engagement des élèves en proposant une activité porteuse de sens et en annonçant clairement l'objectif de l'activité
- Libeller correctement cet objectif
- Mettre en évidence les différentes étapes d'une production d'écrit
- Prévoir, si nécessaire, une leçon sur les savoirs langagiers utiles à la production d'écrits choisie : conjugaison, ponctuation, connecteurs, reprises anaphoriques, vocabulaire, etc.
- Réaliser avec les élèves une synthèse des apprentissages : qu'a-t-on appris ?

La préparation sera complète et la leçon sera prestée en stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les objectifs suivants, parmi d'autres, seront poursuivis :

- S'approprier les objectifs poursuivis par les visées LIRE et ECRIRE du Référentiel FRALA
- Mettre en œuvre des séquences d'apprentissage en SAVOIR LIRE et SAVOIR ECRIRE

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : notes de cours

Sources bibliographiques principales

La bibliographie de cette AA se trouve dans les notes de cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 2	
Alias : PeDA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 24 h	A.A. : Méthodologie de l'enseignement	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Les contenus de cette activité d'apprentissage porteront sur des méthodes, des stratégies et des gestes à poser en fonction de ses objectifs d'enseignement. Ces choix seront justifiés à la lumière des concepts de la psychologie des apprentissages.

Ces contenus, parmi d'autres, porteront sur :

- La démarche d'enseignement structurée, inspirée de la démarche scientifique
- L'enseignement explicite
- L'enseignement coopératif en ce compris la pédagogie par projet
- Des situations mobilisatrices adaptées aux contextes et aux contenus d'apprentissage (S/SF/compétences)
- ...

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Utiliser ou adapter ses connaissances pour poser des choix pratiques et pertinents
- Planifier son action pédagogique de manière à rendre l'apprenant acteur de son apprentissage
- Créer des conditions d'enseignement-apprentissage basées sur le sens, le besoin, l'intérêt et la compréhension

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (Moodle)

Sources bibliographiques principales

- Morissette Rosée, Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education, Montréal (Quebec), 2002.
- Dauvin et Roland, L'apprentissage en question, s'interroger pour améliorer nos pratiques, Outils pour enseigner, de Boeck, 2011
- Britt-Mari Barth, Le savoir en construction, former à une pédagogie de la compréhension, Retz, 1993
- Rey, Carette, Defrance, Kahn, Les compétences à l'école, De Boeck, 2003.
- De Vecchi, G et Carmona-Magnaldi, N. Faire vivre de véritables situations-problèmes. Hachette Education, 2015
- Crahay, M. Psychologie de l'éducation. Quadriga, 2010
- Bourgeois, E. (Se) motiver à apprendre. Presse universitaire de France, 2006
- Fouquet Céline, Les neurosciences au service de la pédagogie, comprendre et activer les leviers de l'apprentissage et les clés de la mémorisation, Chenelière Education, 2023
- Bocquillon M., Baco C., Derobertmeasure A., Demeuse M., Enseignement explicite : pratiques et stratégies. Quand l'enseignant fait la différence. De Boeck Supérieur, Louvain-la-Neuve, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Pédagogie et didactiques appliquées 2	
Alias : PeDA-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Technopédagogie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

- Création de supports numériques à utiliser en contexte de stage sur différents outils. Les supports seront conceptualisés et construits par l'étudiant dans une approche dirigée et assistée par les personnes ressources (selon les besoins).
- Création de supports de découverte et/ou de structuration sous différentes formes numériques (mindmapping, potcast, stopmotion...)
- Maitriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques propres aux disciplines enseignées

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Construire des supports et outils numériques adaptés à ses pratiques d'enseignement
- Intégrer le numérique dans l'activité d'apprentissage des enfants

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (Moodle, Teams...)

Sources bibliographiques principales

- Baticle Y. (1985), *Clés et codes de l'image – L'image numérisée, la vidéo, le cinéma*, Éditions Magnard (Université), Paris.
- BUZAN T. (2011) *Une tête bien faite*, Eyrolles.
- Bonvoisin D., Culot M. (2015), *Éducation aux médias des ressorts ludiques à l'approche critique, & jeux-vidéos*, (Éditions Média Animation), Belgique
- Conseil Supérieur d'Éducation aux Médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles (2013), *Les compétences en éducation aux médias – Un enjeu majeur – Cadre général*, avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles et du Fonds Européen de développement régional, Bruxelles.
- DELADRIÈRE J.L. et al. (2004) *Organisez vos idées avec le Mind Mapping*, Dunod.
- Denis, B & Fontaine, P. (mai 2008). *Extraits du Rapport provisoire projet HETICE - Apports des TIC et des médias en enseignement*. Liège : CRIFA de l'Université de Liège
- Mac Luhan M. (1997), *Pour comprendre les médias*, Paris, Éditions POINTS (Essais).
- MONGIN P. et DE BROECK F. (2019) *Enseigner autrement avec le Mind Mapping*, Dunod.
- Rosa H. (2013), *Accélération, une critique sociale du temps* (Éditions La Découverte) ; Paris.
- Siegel C. (2018), *La Gamification, promesse de réenchantement du monde?*, Colloque *Homo Ludens du 21^{ème} siècle*, Montpellier, France
- Temperman G, De Lièvre B. (2009), *Développement et usage intégré des podcasts pour l'apprentissage*, Distances et Savoirs (Volume 7), Belgique.
- Triclot, M. (2022). *Mythes et réalités du numérique*. La Découverte.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Maitrise de la langue orale et écrite dans le cadre de la littérature de l'enseignement supérieur	
Alias : ML-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2202	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequisée à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : adelaide.lambert@hech.be (L+H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRA ainsi que le genre de manière transversale ;

- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

RAPPEL

Le niveau de maîtrise des compétences langagières attendu en fin de 1re année pour les futur·es enseignant·es est un niveau C1, selon le Cadre Européen Commun de référence pour les langues (CECR). Ce niveau est fixé par décret. Le niveau C1 correspond à celui de l'utilisateur dit « expérimenté » de la langue française en tant qu'émetteur et récepteur. Il est jugé nécessaire pour parvenir à lire, comprendre et utiliser adéquatement et finement l'information écrite dans le contexte d'études supérieures.

BAC 2

Les étudiant·es de Bac 2 en Master en enseignement section 2 auront l'occasion d'aborder les types d'écrits envisagés dans les classes de l'école primaire (Référentiel FRALA) et s'exerceront aussi à l'oral afin d'être capables de s'exprimer clairement et correctement devant un public.

À la fin de l'activité, les étudiant·es seront capables de rédiger un texte selon une intention et une structure données, en respectant les normes du langage écrit (fonctionnement de la langue).

Les étudiant·es seront également capables de présenter un contenu informatif devant leurs collègues de cours en mettant adéquatement en œuvre les principes du Savoir parler tels qu'énoncés dans le Référentiel FRALA.

Contenu de l'activité

- Lecture de textes informatifs
- Production de comptes rendus oraux contenant un avis critique et personnel
- Rédaction de textes (portrait, suite de récit, description, critique d'album, etc.)
- Travail sur le fonctionnement de la langue : mises au point, dictées négociées, révisions

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

"Maîtrise approfondie de la langue écrite en contexte professionnel"

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|---------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : notes de cours | |

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="radio"/> Cours ex-cathedra | <input type="radio"/> Activités en laboratoire | <input checked="" type="radio"/> Exercices, applications, travaux pratiques |
| <input type="radio"/> Exposé par l'étudiant.e | <input type="radio"/> Résolutions de problèmes | <input type="radio"/> Enseignement mutuel (par les pairs) |
| <input checked="" type="radio"/> Travaux en autonomie | <input checked="" type="radio"/> Ateliers, travaux de groupes | <input type="radio"/> Observations de pratiques / de terrain |
| <input type="radio"/> Classe inversée | <input type="radio"/> Projet sur le terrain | <input type="radio"/> Séminaires, excursions, visites |
| <input type="radio"/> Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ML-2	20 %	...	80 %	80 %	20 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Concernant les 80% de l'écrit, l'examen sera réussi si les deux conditions suivantes sont réussies :

- Obtenir 10/20 pour la rédaction
- Obtenir 99% de formes correctes pour le fonctionnement de la langue

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PxPP2203	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : gilles.valoir@hech.be (L) ; vincent.vanderheyden@hech.be (H) ; cecile.gretry@hech.be (V)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Formation économique et sociale et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Formation géographique et didactique de la discipline
- [Activité 3](#) : Formation historique et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Les étudiant.e.s seront capables de résoudre une problématique interdisciplinaire ou pluridisciplinaire sur la base d'observations de terrain.
- Les étudiant.e.s seront capables de concevoir une activité interdisciplinaire ou pluridisciplinaire explorant le terrain à l'adresse des élèves de l'école fondamentale (P3 à P6).
- Les étudiant.e.s seront capables de maîtriser les contenus disciplinaires liés aux thématiques abordées.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Ce cours sera donné de manière interdisciplinaire (formation historique – formation géographique – formation économique et sociale). Il permettra aux étudiants d'observer et exploiter le terrain et de développer des outils méthodologiques pour « pratiquer le terrain » avec des élèves de la P3 à la P6.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
FHGES	10 %	40 %	50 %	...	Report	50 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation économique et sociale et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours sera donné de manière interdisciplinaire. A l'issue d'une activité (sortie), les étudiants observeront et exploiteront le terrain. Ensuite, ils développeront des outils didactiques pour « pratiquer le terrain » avec des élèves de la P3 à la P6. Le focus étant mis sur les acteurs économiques et sociaux, les transformations sociétales dans le temps et/ou suivant l'environnement. L'étudiant sera amené de cette manière à s'interroger de manière critique sur les rapports économiques et sociaux.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Les étudiant.e.s seront capables de résoudre une problématique interdisciplinaire ou pluridisciplinaire sur la base d'observations de terrain / collecter ou extraire des informations économiques et sociales pour ensuite analyser ces informations à l'aide d'outils variés.

Les étudiant.e.s seront capables de concevoir une activité interdisciplinaire ou pluridisciplinaire explorant le terrain à l'adresse des élèves de l'école fondamentale (P3 à P6).

Les étudiant.e.s seront capables de maîtriser les contenus disciplinaires suivants :

- Les mécanismes de la communication et de la publicité
- Le rôle de la famille dans le processus d'intégration sociale et du ménage dans la vie économique
- Le travail, une activité économique et sociale
- Les échanges économiques et sociaux : consommer et produire.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation géographique et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Au départ d'une sortie de terrain questionnant et explorant le milieu choisi, les étudiants seront amenés à collecter des informations, à les analyser et à mettre en évidence les liens éventuels qui les unissent.

Après avoir observé et analysé le milieu (paysage) et ses représentations, les étudiants seront amenés à rédiger la préparation complète d'une activité de découverte d'un milieu, à l'aide d'outils permettant de structurer les caractéristiques paysagères et/ou l'itinéraire suivi. Ces outils seront remis en perspective face au niveau cognitif des Es, avec une attention particulière aux Es de la P3 à la P6. Des croisements seront faits avec les autres disciplines comme suggérés dans référentiels.

Différents outils de représentation spatiale (plan, carte...) ou d'analyse de paysage (grille d'analyse, orthophotoplans, photos horizontales, croquis...) seront proposés.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de...

- Distinguer et appliquer une démarche de recherche dans des activités à destination des élèves du primaire (en particulier de la P3 à la P6) et relevant de la formation humaine et sociale ;
- Concevoir, analyser et évaluer des activités explorant un milieu pour en dégager les concepts de didactique spécifique ainsi que l'approche pluridisciplinaire ;
- Maîtriser et utiliser le vocabulaire spécifique à la discipline géographique dans ses contenus ainsi que dans sa didactique.
- Savoir utiliser différentes représentations de l'espace (plans, cartes, croquis...)
- Identifier et mettre en relation des concepts théoriques et notions issus de la recherche en éducation dans le but d'interroger sa pratique en formation humaine et sociale ;
- Démontrer sa maîtrise de la langue française tant dans l'appropriation des consignes, dans les écrits rendus que dans les présentations orales.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Des références seront fournies par les enseignants en fonction des besoins de l'activité et des spécificités du milieu étudié.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Formation historique, géographique, économique et sociale	
Alias : FHGES	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Formation historique et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Ce cours sera donné de manière interdisciplinaire (avec un focus plus spécifique sur la formation historique). Il permettra aux étudiants d'observer et exploiter le terrain et de développer des outils méthodologiques pour « pratiquer le terrain » avec des élèves de la P3 à la P6.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Les étudiant.e.s seront capables de résoudre une problématique interdisciplinaire ou pluridisciplinaire sur la base d'observations de terrain.
- Les étudiant.e.s seront capables de concevoir une activité interdisciplinaire ou pluridisciplinaire explorant le terrain à l'adresse des élèves de l'école fondamentale (P3 à P6).
- Les étudiant.e.s seront capables de maîtriser les contenus disciplinaires liés aux thématiques abordées.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- DALONGEVILLE A., (1995). Enseigner l'histoire à l'école, cycle 3. Paris : Hachette.
- DALONGEVILLE A., (1989). Situations-problèmes pour enseigner l'histoire au cycle 3. Paris : Casteilla.
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009). La vie des hommes et des femmes de la préhistoire au moyen âge, t. 1. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- DARON N., LECLERCQ D., STOUFFS Ch., (2009) La vie des hommes et des femmes du moyen âge à nos jours, t. 2. Altiora-Averbode. coll. « Labor éducation ».
- JADOLLE J.-L., GEORGES J. (dir.). Construire l'histoire, t. 1, 2, 3 et 4. Didier Hatier.
- Référentiel de formation historique, géographique, économique et sociale, Fédération Wallonie-Bruxelles.
- ROISEUX M. (dir.), A la conquête du temps. Gai Savoir.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation artistique	
Alias : Art	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2204	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : valerie.collet@hech.be (L) ; myriam.sarlet@hech.be (H) ; romy.conzen@hech.be (V)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Éducation musicale et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Éducation plastique et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☉ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Développer des pratiques artistiques individuelles et collectives.

Appliquer des méthodes d'enseignement, concevoir et utiliser des supports adaptés permettant un apprentissage des différentes matières abordées.

Exprimer et explorer la créativité à travers différentes compositions artistiques.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Didactique et pratique des disciplines.

Apprentissage de différentes techniques artistiques et rencontre d'œuvres d'art (des deux disciplines).

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Art	10 %	30 %	...	10 %	...	50 %	Report	...	80 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Q1 :

La remise d'une leçon dans chaque discipline accompagnée d'une première analyse réflexive testée en stage.

Présentation d'une création artistique collective enregistrée mobilisant les techniques artistiques et numériques proposées dans le cadre de nos cours (par groupe de 3 ou 4 étudiants)

Q2 :

L'examen oral portera sur des concepts et compétences artistiques, musicales et plastiques abordés en classe.

Suite à la visite d'une exposition ou d'un musée et la fréquentation d'un concert, les étudiants seront amenés à présenter une proposition pédagogique active adaptée à l'enseignement fondamental.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation artistique	
Alias : Art	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Éducation musicale et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Développer des compétences musicales (rythmiques, vocales, instrumentales, d'expression corporelle, d'audition active) complétées par l'appropriation de compétences numériques. Ces compétences permettront de mettre en œuvre correctement une activité d'éducation musicale en cohérence avec les référentiels de l'enseignement fondamental (ex. : une exploration musicale, une activité de mouvement, une orchestration de chant, une audition active ou un chant).

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Dans le contexte de la présentation d'une leçon de stage et d'une production collective enregistrée :

1. Manipuler correctement quelques instruments scolaires dans le contexte d'une orchestration et utiliser les concepts de pulsation, ostinato, formules rythmiques...
2. Interpréter correctement les chants, rondes et jeux dansés adaptés à l'enseignement fondamental, de moduler sa voix (parlée et chantée) et utiliser une gestuelle adaptée.
3. Rédiger une préparation écrite correcte dans sa dimension créative : apprentissage et exploitation d'un chant, exploration sonore (bruitage, fabrication d'instrument...), chorégraphie...
4. Produire et reproduire des mélodies simples sur divers instruments : à vent, à clavier, à cordes, etc.
5. Accompagner des chants simples du répertoire enfantin au carillon, au ukulélé (Q1) et à la guitare ou au clavier (Q2).
6. Manipuler des logiciels d'écriture musicale, d'enregistrement et de montage sonore pour produire des outils adaptés à l'enseignement fondamental afin de soutenir les apprentissages : Audacity, MuseScore, etc.
7. Suite à la fréquentation d'un concert (OPRL, Opéra, etc.), mobiliser et développer ses connaissances du patrimoine culturel lié à la musique et les adapter à un public enfantin : vocabulaire spécifique, audition active d'œuvres musicales, connaissances des instruments, etc.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- *Authelain, G. (2003). A l'école, on fait musique. Paris : Editions Van de Velde.*
- *Bras, J.-Y. (2013) La troisième oreille, pour une écoute active de la musique, Paris: Fayard.*
- *Gillie-Guilbert, Cl. & Fritsch, L. (1995) Se former à l'enseignement musical, approches didactiques et pédagogiques. Paris: Armand Colin.*
- *Lamorte, I. (1995). Enseigner la musique à l'école. Paris : Hachette Education.*
- *Lauret, J.-M. (2014) L'art fait-il grandir l'enfant? Essai sur l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle, Toulouse: éditions de l'attribut.*
- *Maizières, Fr. (2011). Education musicale à l'école primaire et rapport à la musique des enseignants. In J.-L. Leroy & P. Terrien (Eds.), Perspectives actuelles de la recherche en éducation musicale (pp. 109-114). Paris: l'Harmattan.*

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La dimension culturelle de nos enseignements permettra d'apprécier, de pratiquer et d'appréhender l'expression artistique liée à la musique pour assurer la prise en charge du PECA, « Parcours d'éducation culturelle et artistique ». Nos étudiants pourront assurer la progression et la continuité des apprentissages dans ce domaine afin de garantir une éducation aux arts et à la culture équitable, efficace et efficiente.

En classe, les pratiques ludiques et créatives de notre discipline seront particulièrement mises à l'honneur : fabrication d'instruments, orchestration, création de matériel didactique innovant, création d'un répertoire de chants, projets interdisciplinaires, sensibilisation aux pratiques culturelles et patrimoniales, etc.

Nous développerons chez nos étudiants des aptitudes créatives et d'expression transférables dans toutes les activités professionnelles de l'enseignant en stimulant l'esprit critique, l'expression personnelle, le développement des pratiques individuelles et collectives.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation artistique	
Alias : Art	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Éducation plastique et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Approche de la création visuelle et plastique (2D,3D) : Applications et notions théoriques.

Approche d'œuvres d'art et procédés artistiques.

Élaboration et animations d'activités artistiques en cohérence avec le référentiel d'éducation artistique.

Approche de la didactique et méthodologie en lien avec le public rencontré en stage.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

S'approprier le langage plastique, les modes d'expression et les techniques exécution.

Maîtriser la didactique disciplinaire qui guidera l'action pédagogique.

Développer l'esprit critique et autonome pour mieux appréhender les contenus.

Réalisations d'activités et de sujets permettant la découverte de modes d'expression et de techniques d'exécution afin de les maîtriser dans des activités pédagogique et /ou des productions personnelles.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

...

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Français et didactique de la discipline	
Alias : Fran-2	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PxPP2205	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 36 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : anne.housen@hech.be (L) ; celine.briffoz@hech.be (H) ; pauline.ryhon@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

○ Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'activité, l'étudiant sera capable de...

- s'approprier et maîtriser une série de contenus, concepts, notions, démarches et méthodes du champ disciplinaire et psychopédagogique du français.
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans la discipline français : littérature de jeunesse ; didactique de la conjugaison, du vocabulaire, de la grammaire et de l'orthographe.
- établir des liens entre les différents savoirs disciplinaires et pédagogiques (en ce compris Décrets, Référentiel de français et de langues anciennes) pour construire une action réfléchie.
- planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques.
- créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants.

Contenu de l'activité

En bref, l'activité de « Français y compris la didactique » du Bloc 2 vise l'acquisition de compétences et de savoirs principalement liés aux pratiques de l'instituteur dans son enseignement du français pour les enfants du primaire, aux degrés moyen et supérieur.

Les contenus seront essentiellement axés sur l'exploration et l'approfondissement de la didactique du français langue maternelle et plus précisément des didactiques spécifiques liées au fonctionnement de la langue (grammaire, conjugaison, vocabulaire, orthographe).

Les aspects méthodologiques et didactiques seront abordés à partir de repères théoriques, d'exercices d'observation et de comparaison d'activités existantes, et de construction (collective ou en autonomie) d'activités.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

3. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline
 - maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels, dont la philosophie et citoyenneté.
9. Formation visant à la maîtrise orale et écrite de la langue française
 - maîtrise approfondie écrite et orale de la langue française en contexte professionnel

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : notes de cours, photocopies diverses

Sources bibliographiques principales

Les sources exploitées seront explicitement présentées aux étudiants en classe et dans les notes de cours, en fonction des thématiques abordées.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Fran-2	...	50 %	50 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

La maîtrise de la langue sera évaluée lors des examens en raison des liens étroits entre le contenu enseigné et l'application des compétences orthographiques et grammaticales.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La nouvelle orthographe (avec les modifications de 1990) est d'application pour cette activité.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Mathématiques et didactique de la discipline	
Alias : Math-2	Crédit(s) : 4 ECTS	Acronyme info : PxPP2206	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 48 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : veronique.reekmans@hech.be (L) ; nathalie.debergh@hech.be (H) ; aline.dufour@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Maîtriser et expliquer clairement les matières mathématiques à enseigner à l'école primaire et les intégrer (et résoudre) dans des situations problèmes.
- Comprendre la méthodologie afin de concevoir des activités mathématiques simples adaptées à l'école primaire.
- Apprendre à utiliser un langage mathématique rigoureux et à raisonner correctement.
- Faire preuve d'une culture mathématique large par rapport aux concepts qu'il sera amené à enseigner.
- Avoir un esprit critique (grandeurs).
- Établir des relations entre les différentes matières mathématiques et la réalité, donner du sens aux apprentissages.
- Utiliser, justifier, examiner de manière critique différents types de matériel didactique.

Contenu de l'activité

Le cours de mathématiques vise à préparer les futurs instituteurs à dispenser un enseignement efficace et correct sur le plan mathématique. A l'aide d'exemples d'activités mathématiques, le cours parcourt toute la matière enseignée à l'école primaire. En plus de pouvoir résoudre les exercices proposés, les étudiants devront être capables de les expliquer à autrui. Les étudiants devront donc maîtriser les notions théoriques permettant la conception d'activités mathématiques à l'école primaire et comprendre la méthodologie afin d'éveiller les enfants aux activités mathématiques et leur donner du sens. Il faudra bien faire la différence entre connaître et comprendre.

Étude théorique, solide et large, complétée par une approche historique, des matières suivantes : (compléments et / ou suite des contenus vu en bloc 1)

- Les quatre opérations fondamentales : méthodologie du calcul écrit et preuves.
- Grandeurs : unités de mesures, méthodologie d'introduction de ces unités.
Formules d'aire et de périmètre du triangle, des quadrilatères, polygones, cercle et disque.
- Les fractions : introduction à l'école primaire, définition, représentations, types de fraction, fractions équivalentes et comparaison + exercices fractions de grandeurs, de formes, de nombres...
- Fractions : les 4 opérations.
- Nombres entiers, rationnels, décimaux et à virgule.
- Les pourcentages : définition, représentation et applications.
- Les grandeurs directement et inversement proportionnelles et proportions, échelles, vitesses : applications.

Ces matières seront aussi abordées sous l'angle de l'enfant (méthodologie dans chaque chapitre).

Chaque chapitre contient des applications réalisables à l'école primaire ainsi que de la méthodologie sur les sujets abordés.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans le champ "De l'arithmétique à l'algèbre" :

- Des nombres naturels aux nombres réels
- Appréhender le nombre dans tous ses aspects
- Opérer sur des nombres.

Dans le champ "Des grandeurs à la relation entre variables" :

- Concevoir des grandeurs;
- Agir sur des grandeurs;
- Opérer sur des grandeurs : périmètres, aires et volumes
- Agir puis opérer sur des grandeurs – Fractions

- Mettre en relation des grandeurs.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (notes de cours fournies à titre de ressources complémentaires pour le travail des étudiants ...)

Sources bibliographiques principales

Baret F., Géron C., Goossens C., Lucas F., Mousset C., Nolmans M., Van Pachterbeke C., & Wantiez P. (2020). *Comprendre les maths pour bien les enseigner: Vol. tome 1*. Van In. (ouvrage de référence)

Antoine, M., Burger, O., Conneau, S., & Guichard, J. (2008). *Les maths à la découverte des sciences* (Hachette Education, Vol. CM2). Hachette Education.

Baruck, S. (2008). *Dico de Mathématiques* (Seuil). Du Seuil.

Baruk, S. (2003). *Comptes pour petits et grands* (Vol. 2). Magnard.

Baruk, S. (2014). *Nombres à compter et à raconter* (Seuil).

Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018a). *Mon référentiel 5-6* (Plantyn). Plantyn.

Boulanger, G., Georges, J., Lenseclaes, P., & Vanstalle, C. (2018b). *TIP TOP* (Plantyn). Plantyn.

De Cock, R., De Wilde, E., Neiryck, M., Van Cleemput, P., & Verschraege, M. (2006). *Pas sorcier, les maths ! Référentiel 6è* (Van In). Van In.

Elsevier, L., Schram, W., Tys, M., & Vandenbergh, A. (2017). *Galaxie Math* (Van In).

Geron, C., Lucas, F., Ory, S., Pirlot, M.-A., Wantiez, P., & Wauters, A. (2016). *Apprivoiser l'espace et le monde des formes* (De Boeck). De Boeck.

Heyvaert, G. (2018). *Carrément math* (Van In, Vol. 5 et 6). Van In.

Leximath, lexique mathématique de base (De boeck). (2007).

Lucas, F., Colantonio, D., Jamaer, C., & Larsimont, M. (2013). *Explorer les grandeurs se donner des repères* (2ème). De Boeck.

Roegiers, X. (2014). *Les mathématiques à l'école primaire* (De Boeck, Vol. 1). De Boeck.

Khan Academy | Sur chaque sujet, un cours et des exercices entièrement gratuits. (s. d.). Khan Academy.
<https://fr.khanacademy.org/>

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Math-2	...	50 %	50 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Examen de 2h en janvier pour 50% de la note finale et examen de 2h en juin pour 50% de la note finale.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Les notes de cours seront fournies à titre de ressource complémentaire au cours lui-même pour le travail des étudiants.

Attention : Ce ne sont que des supports du cours destinés à être complétés par les prises de notes, informations, questions, débats, activités, etc. que le cours peut développer.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté et didactique de la discipline	
Alias : EPC-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2207	Période : UE annuelle (Q1+Q2)
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : francois.dubuisson@hech.be (L) ; olivier.vens@hech.be (H) ; geraldine.brausch@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'ÉVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- 1) démontrer sa maîtrise des repères théoriques (concepts et méthodes) ;
- 2) démontrer sa capacité à mobiliser un outil pédagogique (savoir choisir un outil pertinent, savoir l'exploiter et l'articuler aux repères théoriques abordés au cours) ;
- 3) d'identifier et de formuler des objectifs d'apprentissage et de proposer un dispositif qui les vise.

Contenu de l'activité

Le cours vise à :

- 1) initier aux enjeux et pratiques de la citoyenneté en démocratie (visées 3 et 4 du référentiel EPC) et à fournir des outils pédagogiques permettant à l'étudiant de travailler les compétences citoyennes en stage (Q1) ;
- 2) initier aux enjeux et pratiques de la 2^e visée du référentiel EPC (« Se connaître soi-même et s'ouvrir à l'autre » sur les plans affectif, moral et culturel) et à lui fournir les premiers outils pédagogiques, notamment ceux de l'Evrás, de la pédagogie interculturelle et de la réflexion philosophique sur les valeurs et convictions, lui permettant de travailler les compétences concernées en stage (Q2) ;
- 3) initier l'étudiant à la pensée critique et à l'autonomie intellectuelle (visée 1 du référentiel EPC) et lui fournir les premiers outils pédagogiques (ceux, notamment, de l'éducation aux médias et de l'atelier philosophique) lui permettant de travailler les compétences de la pensée autonome et critique avec les enfants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

1. Formation disciplinaire et didactique : maîtrise des contenus d'apprentissage visés par le référentiel de l'éducation à la philosophie et citoyenneté

5. Formation en sciences humaines et sociales : philosophie de l'éducation - éthique, déontologie et législation scolaire - pratiques citoyennes.

Contenus transversaux : EVRAS ; Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés) ; Prévention au harcèlement

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|--|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : film, exposition, théâtre, etc. | |

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux qui organisent l'EPC et le CPC :

Textes fondateurs. Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789, FR) ; Déclaration universelle des droits de l'homme (1948, ONU) ; Convention européenne des droits de l'homme (1950, UE) ; Convention internationale des droits de l'enfant (1989, ONU).

Fédération Wallonie-Bruxelles. Décrets : Neutralité (1994, 2003) ; Missions (1997) ; Education citoyenne (2007, 2015) ; Code (2019).

- Livres, brochures et documents de présentation des méthodes d'animation de l'atelier philo : « Guide de l'animateur en pratiques philosophiques » (Pôle Philo), Chaire Unesco « Pratiques de la philosophie avec les enfants », ouvrages d'Oscar Brénifier, ressources de Philocité, etc.

- Supports divers : revue Philéas et Autobule, littérature jeunesse, livres de philosophie pour enfants et ados (« Les Philo-fables » de M. Piquemal, la collection « Les goûters philo » chez Milan Jeunesse, etc.), jeux de société (Dixit, Discut, ...), etc.
- Sites et ressources (fiches matières, fiches animations, outils pédagogiques) de diverses associations et organismes : Annoncer la couleur, Ilo citoyen, CNCD-11.11.11, Oxfam, Amnesty International, Ciré, CRVI, Iles de paix, CRIE, CAV, Clémi, Réseau Canopé, CSEM, etc.
- Articles de presse scientifique et généraliste.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Juries* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EPC-2	...	50 %	50 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'axe de 50% évalué en janvier pourra être repassé en session de juin moyennant une annonce claire au titulaire du cours, via la boîte mail HECh, au plus tard 15 jours avant la session.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Centre-ville (ULiège)		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Système éducatif	
Alias : SysEdu	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PxPP2208	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 30 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les compétence(s) suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme du cours, l'étudiant devra être capable :

- * de comprendre le rôle de l'éducation dans un contexte de mondialisation
- * de situer les conceptualisations de l'école, de l'élève et de l'enseignant (y compris en matière de neutralité) dans leur contexte (actuel)
- * de relier certaines pratiques éducatives à ces conceptualisations, en tenant compte de la pluralité des valeurs qui les sous-tendent
- * d'examiner de manière critique ces différentes conceptualisations de l'éducation
- * de développer de manière argumentée leur propre position vis-à-vis du rôle de l'éducation
- * d'intégrer les résultats de la recherche aux réflexions sus-mentionnées

Contenu de l'activité

À la grille de formation, cette U.E. « Système éducatif » comprend trois dimensions qui sont intégrées :

- >> Politique de l'éducation, organisation et fonctionnement du système éducatif en Fédération Wallonie-Bruxelles
- >> Stratégies de compréhension de textes scientifiques sur les thématiques de politique de l'éducation
- >> Formation à la neutralité

Le cours imbriqué sera divisé en trois parties :

L'une des parties sera consacrée au rôle de **l'école** et de l'éducation. Elle présente en premier lieu quelques textes fondateurs de la sociologie de l'éducation. Elle permet aux étudiants de développer une approche critique du système éducatif dans une perspective de mondialisation du « marché » de l'enseignement. D'un point de vue méthodologique, elle s'attarde sur l'évaluation des systèmes éducatifs et les comparaisons internationales en éducation à travers plusieurs concepts issus de la sociologie des organisations appliquée au contexte scolaire. Elle se conclut par des apports liés à l'éducation en situation d'urgence, notamment en contexte dit humanitaire.

Une seconde partie de ce cours explore le rôle de **l'élève** au sein des institutions éducatives. En s'appuyant sur diverses ressources telles que des données statistiques, des documents de politique publique et des articles de recherche-elle examine comment l'éducation et les élèves sont conceptualisés, en soulignant la nature intrinsèquement construite socialement de ces conceptualisations. Actuellement, ces conceptions sont façonnées par des forces telles que le néolibéralisme, la mondialisation, l'émergence de la société de la connaissance, et le recul des États-providence. Au niveau méthodologique, elle analyse les implications de ces conceptualisations pour la pratique éducative et les élèves, offrant une analyse critique et encourageant l'exploration de perspectives alternatives.

Une troisième partie (« Neutralité ») propose un aperçu des obligations qui incombent à **l'enseignant** en matière de neutralité et de respect des convictions des élèves, en FW-B. Elle propose d'élargir le cadre traditionnel du débat, centré sur le respect des croyances religieuses, à la pluralité des visions du monde que l'on rencontre dans la classe. Au niveau méthodologique, elle présente quelques problèmes courants de neutralité pédagogique, puis passe en revue quatre positions fréquemment mobilisées pour y répondre. Elle en articule les principaux arguments et certaines de leurs limites.

Comme exposé ci-dessus, les trois parties du cours aborderont des stratégies de lecture critique de textes scientifiques et théoriques portant sur l'éducation.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires

- * La partie « Politique de l'éducation » ne dispose pas de support officiel de cours en 2024-2025.
- * La partie « Neutralité » disposera d'un syllabus disponible sur eCampus.
- * Il y aura trois lectures obligatoires. Elles seront disponibles dans une rubrique consacrée sur eCampus.
- * Un dossier de textes recommandés sera disponible sur eCampus.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
SysEdu	...	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (les deux sessions confondues) consistera en des QCM et question(s) ouverte(s).

Informations complémentaires : Le cours sera évalué par 1) un questionnaire à choix multiples portant sur l'ensemble de la matière vue et 2) par une question ouverte de réflexion. La partie (2) ne sera prise en compte qu'en cas de réussite à la partie (1). Les critères d'évaluation seront la mobilisation pertinente des contenus présentés et discutés au cours ainsi que la cohérence de l'argumentation. La clarté et la maîtrise de la langue pourront être prises en compte.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Savoirs et compétences prérequis : Les étudiants doivent être capables de s'exprimer par écrit dans un français clair et correct, ainsi que de lire de manière autonome un texte suivi en français.

La lecture à domicile des textes obligatoires fait partie des activités d'apprentissage.

Les formateurs titulaires de cette UE sont : Corentin Tresnie (corentin.tresnie@uliege.be), Mickaël Idrac (midrac@uliege.be) et Cédric Goossens (cedric.goossens@uliege.be).

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
Alias : ScFMTTN-2	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2209	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : marie-claude.chagnon@hech.be (L+V) ; denise.ernst@hech.be (H)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : FMTTN et didactique de la discipline
- [Activité 2](#) : Sciences et didactique de la discipline

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☉ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
- maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.
- O Les compétences du praticien réflexif :
- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
 - mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
 - construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Cette Unité d'Enseignement (UE) a un double objectif :

D'une part, permettre aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences centrées sur l'alimentation et les fonctions physiologiques de la digestion, la découverte sensorielle des aliments, les techniques de culture, ainsi que la création de contenus numériques.

D'autre part, engager les étudiants dans la réflexion sur "comment enseigner les sciences au niveau fondamental" en s'appuyant sur les référentiels existants.

Les objectifs spécifiques de cette UE sont les suivants :

Concevoir des dispositifs d'apprentissage intégrant les démarches d'investigation scientifique, en se basant sur les attentes du référentiel de Sciences du Tronc commun ;

Maîtriser le vocabulaire spécifique des matières enseignées ;

Pratiquer les sciences et la Formation Manuelle et Technique (FMTTN) de manière concrète, afin de les intégrer efficacement dans la réalisation de séquences d'apprentissage adaptées à l'enseignement primaire ;

Utiliser le numérique (FMTTN) pour documenter et constituer un recueil des moments clés vécus lors des séquences d'apprentissage.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Dans cette UE, les enjeux de l'enseignement de la Formation Manuelle Technique Technologique et Numérique (FMTTN) et des sciences se concrétisent à travers les croisements entre disciplines.

L'association de ces contenus rend leur acquisition plus efficace parce qu'ils se développent en relation étroite et qu'ils permettent une reprise, une répétition et une remobilisation concourant à leur consolidation (p. 90 référentiel FMTTN).

Les thèmes abordés sont : alimentation et système digestif, découvertes des aliments et organes des sens, plats cuisinés et techniques de transformation, création de contenu et construction de synthèses des concepts appris.

Les possibilités de croisements disciplinaires sont envisagées (P. 93-98 référentiel FMTTN et p.119-126 référentiel de Sciences).

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
ScFMTTN-2	...	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

(néant)

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
Alias : ScFMTTN-2	Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : FMTTN et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le contenu de cette activité d'apprentissage est lié à l'alimentation et la culture de végétaux.
La création de contenu numérique est aussi abordée.

- Poste de travail : en abordant les règles de sécurité et d'hygiène sanitaire
- Plat cuisiné : en ayant un regard critique sur les ingrédients utilisés pour veiller à limiter l'impact écologique de ses activités
- Végétaux : culture et entretien de certains végétaux de l'alimentation humaine
- Objets techniques : en abordant l'utilisation des ustensiles et techniques de transformation d'aliments
- Contenu numérique sous différentes formes : créer pour valoriser certains moments clés vécus lors des séquences d'apprentissage pour garder des traces

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Le référentiel FMTTN vise à développer des compétences pratiques et numériques.

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Maitriser et appliquer les concepts théoriques de sécurité, hygiène, conservation des aliments et gestion des déchets
- Maitriser et mobiliser le langage spécifique en lien avec les techniques d'utilisation des outils et ustensiles
- Se confronter au réel lors de la préparation et la transformation d'aliments ainsi que lors de la culture et l'entretien de végétaux
- Analyser et utiliser le Référentiel de FMTTN du Tronc Commun pour concevoir des dispositifs d'enseignement
- Analyser et concevoir divers outils et supports didactiques adaptés au public-cible
- Utiliser le numérique pour créer des supports mémoires des activités

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel de FMTTN du tronc commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :

http://www.enseignement.be/index.php?page=23827&do_id=17242&do_check=CNEJLFQGEC

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=28316&navi=4694>

<https://grainesdagri.be/> L'APAQ-W propose une boîte à outils pédagogiques et didactiques en ligne à destination des enseignants, animateurs et guides désireux d'aborder le monde agricole de chez nous à travers 4 axes : agriculture, alimentation durable, culture et élevage.

Wilkes, A. (2008). J'apprends à cuisiner. Classeur - Usborne Publishing Ltd - 72 pages.

<https://quebec.educationnutrition.ca/fr/ressources-educatives/produits/recette-pour-reussir-des-ateliers-culinaires/> Guide pratique sur la planification, la réalisation, l'animation et l'évaluation d'ateliers culinaires à l'école. Tout pour réussir vos activités culinaires.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Sciences et Formation manuelle, technique, technologique et numérique	
Alias : ScFMTTN-2	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 1
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Sciences et didactique de la discipline	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage porte sur l'exploration sensorielle des aliments, l'alimentation et la digestion ainsi que le cycle anthropique de l'eau.

- Les organes des sens : anatomie et physiologie, vocabulaire sensoriel, découvertes initiales grâce aux organes des sens
- Le système digestif : anatomie et physiologie, trajet des aliments, liens entre les systèmes
- Le cycle anthropique de l'eau : origine de l'eau potable et devenir des eaux usées, consommation d'eau

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant est capable de :

- Maitriser les concepts théoriques d'anatomie et de physiologie des organes des sens ainsi que du système digestif, maitriser le concept de cycle anthropique de l'eau
- Maitriser et mobiliser le langage spécifique aux sciences afin d'enseigner de manière précise et cohérente
- Se confronter au réel et conserver des traces de qualité : dessiner, schématiser, annoter, etc.
- Analyser et utiliser le Référentiel de Sciences du Tronc Commun pour concevoir des dispositifs d'enseignement
- Développer un raisonnement scientifique critique, pour pouvoir enseigner, en pratiquant la formulation d'hypothèses, l'observation, l'expérimentation, l'analyse des données, la recherche d'informations fiables et la remise en question des idées préconçues (démarche d'investigation scientifique)
- Analyser et concevoir divers outils et supports didactiques adaptés au public-cible

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Le Référentiel de Sciences du tronc commun : ce document officiel fournit un cadre de référence pour l'enseignement au niveau primaire en FWB. Il définit les compétences et les connaissances essentielles que les élèves doivent acquérir dans ce domaine. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=28597&navi=4920#documents>

Le Référentiel des compétences initiales : ce document identifie l'ensemble des apprentissages destinés aux élèves d'école maternelle. Il peut être consulté en ligne sur le site de la FWB :

<http://www.enseignement.be/index.php?page=28316&navi=4694>

<https://hypothese.be/> l'asbl Hypothèse forme et accompagne des enseignants dans leurs recherches de contenus scientifiques, leurs recherches d'outils didactiques et d'expériences significatives.

<https://fondation-lamap.org/> Laboratoire d'idées et de pratiques innovantes depuis près de 30 ans, la Fondation La main à la pâte s'engage auprès des professeurs pour améliorer la qualité de l'enseignement des sciences et de la technologie à l'école et au collège.

Tavernier, R. (2006). Enseigner la biologie et la géologie à l'école élémentaire. Bordas. Ce livre sert de document de référence en didactique des sciences à destination des (futurs) enseignants et des formateurs.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

(néant)

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Évaluation des apprentissages	
Alias : EApp	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2210	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.hannon@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; ingrid.vanderstukken@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Organiser son évaluation en fonction des directives de la FWB
- Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés, adaptés aux différents moments de l'apprentissage et aux apprentissages visés (compétences, savoir, savoir-faire)
- Utiliser les différents types d'évaluation en fonction des circonstances réclamées par le terrain
- Évaluer la qualité d'évaluations proposées en prenant appui sur la théorie

Contenu de l'activité

- L'évaluation dans le Pacte pour un enseignement d'Excellence.
- Les enjeux de l'évaluation : les biais, l'échec scolaire, le redoublement, l'iniquité.
- Pourquoi, comment, quand évaluer ?
- Distinction entre les différents types d'évaluation existants (formative, diagnostique, certificative, sommative)
- Différents outils pour évaluer : grilles critériées, ceintures de compétences, portfolio, ...
- Évaluation formative (conception d'exercices variés et progressifs, ...)
- Évaluation diagnostique (élaboration de grilles critériées sur base de processus d'apprentissage, analyse d'erreurs, feedback, ...)

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ● Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Rey, B. et al (2003), Les compétences à l'école, apprentissages et évaluation, de Boeck : Bruxelles. Gerard, F.-M. (2009), Évaluer des compétences, guide pratique, de Boeck : Bruxelles.
- Morissette, R., (2002), Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education : Montréal. Fédération Wallonie Bruxelles. www.enseignement.be
- Fédération Wallonie Bruxelles. (19 septembre 2019). Décret portant les livres 1er et 2 du code de l'enseignement. FWB

Des ressources spécifiques seront précisées par les titulaires du cours.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- | | | |
|---------------------------|--------------------------------|--|
| ● Cours ex-cathedra | ○ Activités en laboratoire | ● Exercices, applications, travaux pratiques |
| ● Exposé par l'étudiant.e | ● Résolutions de problèmes | ○ Enseignement mutuel (par les pairs) |
| ● Travaux en autonomie | ● Ateliers, travaux de groupes | ● Observations de pratiques / de terrain |
| ○ Classe inversée | ○ Projet sur le terrain | ○ Séminaires, excursions, visites |
| ○ Autre : (...) | | |

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EApp	...	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Gestion de groupes d'apprenants et techniques de communication appliquées	
Alias : GGTC	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2211	Période : Quadrimestre 1
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 24 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : david.scholpp@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- ☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- ☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'ÉVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

- gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

- Gérer les dynamiques du groupe-classe dans un cadre relationnel bienveillant envisagé comme une condition à la gestion des apprentissages.
- Proposer des moyens, des outils, des méthodes adaptés pour gérer une classe en fonction d'une situation de terrain.
- Identifier, au départ de cas concrets, les moyens de prévention des problèmes multiples d'indiscipline.
- Identifier des moyens d'intervention régulatrice et les appliquer à des cas concrets.

Contenu de l'activité

- Stratégies préventives de gestion de classe (chartes de vie, soutiens positifs aux comportements...)
- Stratégies réactives/régulatrices de gestion de classe.
- La gestion des conflits et la communication non violente.
- La relation aux familles.
- La gestion des comportements-problèmes.
- Les stratégies pour l'organisation de sous-groupes dans la classe.
- Tout autre sujet lié à la gestion de groupe, basé sur l'expérience de stage et présenté par les étudiants.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Néant

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ● Documents de travail | ● Portefeuille de lectures |
| ● Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

- Bissonnette, S., Gauthier, C., & Castonguay, M. (2016). L'enseignement explicite des comportements. Pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école. Montréal : La Chenelière.
- BAYE A., BLUGE V., DELTOUR C. MICHEL A. et PRESSI F, La méthode du Soutien aux Comportements Positifs niveau 1. Université de Liège
- PAPILLON, X., Gérer la classe, Une compétence à développer, Chronique sociale.
- FIJALKOW, J., La gestion de la classe, De Boeck, Bruxelles, 2002.
- CARON, J., Quand revient septembre-Volume 1, La Chenelière, Montréal, 1994.
- GILLET, Ch., Gérer efficacement sa classe primaire., Erasme, 2019.
- LANGNESS, Teresa, Ma première classe, Chenelière Education.
- LEGAULT, J-P., Gestion de la classe et discipline, Une compétence à construire, Québec, Editions Logiques, 2001
- CRARY, E., Négocier, ça s'apprend tôt! Pratiques de résolution de problèmes avec les enfants de 3 à 12 ans, Université de Paix.
- PIERRET-HANNECART, M., Des pratiques pour l'école d'aujourd'hui, De Boeck, Bruxelles, 2003.

- Morissette, R., (2002), Accompagner la construction des savoirs, Chenelière Education : Montréal. Fédération Wallonie Bruxelles. www.enseignement.be

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
GGTC	...	100 % *	100 % *	100 % *	100 % *

Détails modalités / Précisions éventuelles :

*Examen oral ou écrit selon l'implantation.

En cas de « Travail annuel » non améliorabile entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Crédit(s) : 5 ECTS	Acronyme info : PxPP2212	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 60 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : muriel.lecoq@hech.be (L) ; virginie.oger@hech.be (H) ; joelle.nix@hech.be (V)			

Structure de l'Unité d'enseignement

L'UE se compose des activités d'apprentissage (AA) suivantes :

- [Activité 1](#) : Éducation critique des élèves aux médias
- [Activité 2](#) : Déontologie
- [Activité 3](#) : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques
- [Activité 4](#) : Stage socioéducatif

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

☞ Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :

- agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
- comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
- analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
- maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.

○ Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :

- s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
- identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
- contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.

☞ Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :

- maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
- maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
- maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
- prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
- agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

- la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
- la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
- la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

O maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

- prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
- créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

O gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

🌀 Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- O mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- O construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'approfondir et d'élargir les compétences liées à leur futur rôle d'acteur institutionnel, social et culturel ainsi que les compétences relationnelles liées à l'accompagnement socio-éducatif. L'articulation de cours théoriques et pratiques avec un stage socioéducatif et des séminaires d'analyse des pratiques permettra de travailler à la fois sur les composantes cognitives, affectives et comportementales des attitudes professionnelles à développer chez les futurs enseignants pour ces compétences.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

AXE 3 : Formation à et par la pratique. Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

AXE 5 : Formation en sciences humaines et sociales. Ethique, déontologie et législation scolaire ainsi que les pratiques citoyennes. Dans chacun des axes, une attention constante est portée au genre.

D'autres notions transversales seront abordées comme :

- L'éducation aux médias ;
- L'EVRAS ;
- Gestion inclusive de la diversité (lutte contre les stéréotypes et préjugés).

Il s'agit enfin d'une sensibilisation théorique et pratique aux spécificités du français langue de scolarisation, ainsi qu'à celles de l'enseignement à des élèves allophones.

Modalités d'évaluation intégrée de l'Unité d'enseignement

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
EEM	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation finale de l'unité d'enseignement EEM sera entérinée par le biais d'une grille d'évaluation critériée transversale, individuellement communiquée à chaque étudiant.e. Au sein de celle-ci, les "critères de validation" permettront de déterminer si l'UE peut être ou non créditée, et les "critères d'appréciation" seront pris en compte pour guider, le cas échéant, le degré de réussite propre à l'UE afin de déposer la note globale.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Le **critère de réussite de l'UE** correspond à l'obtention d'une note globale et intégrée de minimum 10/20 à l'ensemble de l'Unité.

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)		
Bloc d'études : Bac 2	U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)	Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h	A.A. : Éducation critique des élèves aux médias	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le cours d'Éducation critique aux médias vise à aider chaque étudiant.e à atteindre les objectifs suivants :

- S'initier à l'analyse critique des informations afin de répondre aux exigences scolaires de diffusion d'une information rigoureuse, vérifiée et objective : mettre en question ses propres représentations et convictions (attitude critique), distinguer « fait » et « interprétation », identifier et évaluer les sources, distinguer les différents registres de discours et d'information diffusés dans la sphère médiatique, indépendamment du support
- L'esprit critique à l'école. Quoi ? Pourquoi ?
- L'éducation critique aux médias et à l'information. Quoi ? Pourquoi ?

La fabrique de l'information

- Distinguer les types de supports médiatiques et leurs effets spécifiques sur les publics. Différencier information et publicité
- Adopter et transmettre cette posture critique aux élèves. Évaluer l'information Analyser des images de l'actualité. La liberté d'expression et ses limites. Publier de l'information

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

- Développer une compréhension critique des médias : Former les futurs enseignants à analyser et évaluer les contenus médiatiques de manière critique, en identifiant les biais, les intentions et les techniques de persuasion utilisées dans différents types de médias.
- Enseigner l'utilisation éthique et responsable des médias : Amener les futurs enseignants à réfléchir sur l'impact des médias sur la société et à intégrer des pratiques éthiques dans leur utilisation personnelle et professionnelle des médias.
- Favoriser l'intégration de l'éducation critique aux médias dans les pratiques pédagogiques : Outiller les enseignants pour qu'ils puissent intégrer l'éducation critique aux médias dans leur enseignement, en développant des méthodes et des ressources pour sensibiliser leurs élèves à une consommation et à une production médiatiques critiques.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Bonvoisin, D., Collard, Y., Culot, M., Guffens, B. Critiquer l'info. 5 approches pour une éducation aux médias, Belgique, Ed. Médiaanimation, 2020.
- Publications du CLEMI (en ligne) <https://www.clemi.fr/>
- Publications de CSEM (en ligne) <https://www.csem.be/>
- Publications de MEDIA ANIMATION asbl (en ligne) <https://media-animation.be/>
- EUSTACHE, S., PERROTIN, E., *Comment s'informer*, France, éd. Ricochet, 2023.
- PATINO, B., *S'informer, à quoi bon ?*, France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- JEAN, A., *Algorithmes, bientôt maîtres du monde ?*, France, éd. La Martinière jeunesse, 2023.
- AZAM, J., *C'est quoi les fake news ?* France, éd. Milan, 2019.
- PEIRON, D., *Copain du journalisme*, France, éd. Milan, 2024.
- Busquet, P., Pourquery, D., *S'informer moins, s'informer mieux. Petit manuel pour ne plus subir l'actualité*, France, Ed. Libro, 2024.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Exposé par l'étudiant.e
- Travaux en autonomie
- Classe inversée
- Autre : (...)
- Activités en laboratoire
- Résolutions de problèmes
- Ateliers, travaux de groupes
- Projet sur le terrain
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Observations de pratiques / de terrain
- Séminaires, excursions, visites

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

- *La participation active au cours d'Éducation critique aux médias est une condition de correction du travail annuel. Les modalités de l'évaluation de la participation active au cours seront précisées par le titulaire en charge du cours lors de la première séance de cours.*
- *En fonction de l'actualité médiatique, le titulaire du cours d'Éducation critique aux médias a le choix d'organiser des visites extérieures et des rencontres avec des intervenants extérieurs. La participation à ces activités organisées en journée ou en soirée est obligatoire.*

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Déontologie	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Qu'est-ce que la déontologie de l'enseignant en FWB ? Définitions des concepts clés, mise en évidence des droits et des devoirs des enseignants par l'interprétation des décrets et lois qui organisent l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, leurs implications quotidiennes sur les rôles et tâches du métier. Déontologie en général puis spécifique à l'enseignant.

Comment analyser et traiter des cas de déontologie liés à l'enseignement ? Utilisation de ressources pertinentes - dont le cadre légal - pour analyser une situation ou question déontologique concernant l'enseignement et proposer des réponses/solutions/démarches à adopter.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Connaitre et comprendre ses droits et devoirs en tant qu'enseignant

Analyser des cas de déontologie rencontrés à l'école maternelle et y apporter une réflexion critique opportune.

Être capable de réaliser une recherche d'informations dans des documents adaptés et notamment ceux liés à l'enseignement en FWB, de sélectionner l'information selon la situation et d'être critique.

Savoir réagir efficacement face à des situations de maltraitance en interpellant les intervenants adéquats.

Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Supports vidéos

Sources bibliographiques principales

- Textes légaux relatifs à l'enseignement (Livret 1er et 2 du code de l'enseignement fondamental et secondaire ; Décret Mission)
- Déclaration des droits de l'enfant.
- Charte de l'enseignement officiel et valeurs de l'enseignement dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Projet éducatif et pédagogique que l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Le référentiel des compétences de l'enseignant.
- Longhi, G. Pour une déontologie de l'enseignement.
- Le secret professionnel et les enseignants, Agers.
- Décret relatif à l'Aide aux enfants victimes de maltraitance.
- Ronge, J-L, Jonckere, A. (sd). 100 questions sur les droits à l'école, Ed Jeunesse et Droit.
- Degraef, V. et al. (2019). Voir l'école maternelle en grand ! Des compétences clés pour mieux prendre en compte la précarité et la diversité. Bruxelles : Fondation Roi Baudoin
- Prairat E. (2016). Quelle éthique pour l'enseignant. Acte de colloque. 16ème Université d'automne du Sniup.
- Prairat E. (2015). Quelle éthique pour les enseignants ? Louvain-la-Neuve. De Boeck.
- Sources émanant de WBE.
- Etc. (les documents spécifiques seront précisés par chaque titulaire de l'UE)

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e. s aux cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 24 h		A.A. : Approche de la diversité culturelle, de la dimension du genre, des inégalités socioéconomiques, et séminaire d'analyse des pratiques	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

À l'aide d'exemples concrets et de concepts et repères théoriques issus de la philosophie et des sciences humaines et sociales, le cours vise à explorer les notions d'identité et de culture. Il en montrera le caractère historique et dynamique contre une lecture essentialiste.

Seront analysées dans cette perspective les identités et les diversités socio-économique, sexuelle et de genre, religieuse et convictionnelle, ethno-culturelle, juridico-politique, linguistique, physique et psychique.

Seront ensuite analysées les inégalités et les discriminations et leur mécanisme de fonctionnement et de reproduction. Le cadre légal concernant ces problématiques sera approfondi ; la gestion politique et éducative de celles-ci sera explorée.

Les étudiants seront ainsi amenés à : 1. se décentrer et développer un regard critique sur les pratiques qui structurent la société et ses différentes institutions ; 2. investir des outils d'observation qui seront mobilisés dans le cadre du Stage socio-éducatif. Ils poursuivent de la sorte la construction de leur posture et identité professionnelles, nécessaire à la mise en œuvre des quatre missions fondamentales de l'école (Décret "Code").

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre et expliquer les diversités et inégalités de notre société à l'aide de concepts-clefs (culture, identité, norme, discrimination, domination, subjectivation, etc.).
- Prendre conscience de ses propres représentations et manières d'agir ainsi que de l'impact de celles-ci dans la construction de soi et le rapport aux autres.
- Identifier les enjeux, les devoirs, les valeurs du métier d'enseignant au regard des prescrits légaux organisant l'enseignement en FWB (Décrets Code, Neutralité) et l'État Belge (Lois et Constitution, prescrits UE, Conventions ONU).
- Adopter un regard critique sur ses propres pratiques, les pratiques institutionnelles et sociétales, et sur le rôle des acteurs éducatifs dans la (re)production ou la transformation des inégalités de l'ordre social.
- Mobiliser ces outils et réflexions pour procéder à une observation de terrain (Stage socio-éducatif).

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- Littérature scientifique (extraits ou articles) : E. Dorlin, M. Garcia, V. Pirenne-Delforge, P. Tevanian, M. Martiniello & A. Rea, M. Foucault, P. Bourdieu, J.-P. Sartre, K. Marx, ...
- Enquêtes et recherches-actions dans le milieu scolaire (Unicef, Fondation Roi Baudouin, ...)
- Textes juridiques (ONU, UE, Belgique, FWB) et institutionnels de référence (Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle, ...)
- Dossiers pédagogiques (Annoncer la couleur, CNCD-11.11.11, Unia, CIRÉ, FWB, Gender at Work, ...)
- Films et vidéos (expérience de J. Elliott, "Tomboy" (Céline Sciamma, 2011), "Je n'aime plus la mer" (Idriss Gabel, 2018), "L'École de l'Impossible" (Thierry Michel, 2021), ...)
- Essais (A. Maalouf, ...) et articles de presse.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

La présence des étudiant.e.s aux séances de cours est requise.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Enjeux éthiques du métier	
Alias : EEM	Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Période : Quadrimestre 2
Nbre d'heures présentielles : 12 h		A.A. : Stage socioéducatif	

Contenu de l'Activité d'apprentissage

Le stage se déroulera dans un milieu socio-éducatif en accompagnement d'un maître de stage (éducateur spécialisé, psychologue, pédagogue, logopède, ...) en situation d'interaction avec un public cible dans un autre contexte que les stages d'enseignement (en accord avec le titulaire de l'AA).

Il s'agira de permettre aux étudiants d'approcher concrètement « la diversité culturelle, la dimension du genre et les inégalités socio-économiques ».

Il pourra s'agir par exemple de maisons d'enfants placés par le juge, d'associations qui accompagnent des parents et enfants primo-arrivants ou en situation de précarité sociale et/ou culturelle, de services d'accrochage scolaire, d'institutions publiques de protection de la jeunesse, de maisons de jeunes, de centres d'accueil de demandeurs d'asile, d'associations, d'accompagnement de jeunes en situation de questionnement par rapport à leur genre et/ou orientation sexuelle, d'écoles à l'hôpital, d'institutions qui accompagnent des familles et enfants en situation de handicap, etc.

Acquis d'apprentissage spécifiques / Objectifs

Prester seul 12h de stage minimum dans un autre milieu professionnel que celui propre à l'enseignement, dans le but d'enrichir son registre de connaissances et de compétences professionnelles, dans un horizon élargi de travail.

S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions.

Prendre connaissance de la déontologie dans un milieu socio-éducatif afin de mieux comprendre les principes éthiques et les responsabilités déontologiques propres à la profession enseignante.

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : Documents de stage

Sources bibliographiques principales

/

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Activité d'apprentissage

La note finale de cette UE est décidée par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Les modalités d'évaluation de l'Unité sont exposées ci-dessus, au niveau de la description générale de l'UE. Étant intégrée, pour les différentes activités qui la composent, cette évaluation est par nature indivisible.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'activité

Le lieu de stage doit être validé par le titulaire de l'AA.

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Cognition en contexte d'apprentissage	
Alias : CognApp	Crédit(s) : 3 ECTS	Acronyme info : PxPP2213	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : ● Non ○ Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : ● Non ○ Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : ● Non ○ Oui (...)			
Langue d'enseignement : ● Français ○ Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 18 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Mme Stéphanie PETERS (s.peters@uliege.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Ce cours travaillera quatre acquis d'apprentissage :

- * **Connaître et comprendre** les déterminants et processus cognitifs impliqués dans l'apprentissage (mémoire, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire.
- * **Établir des liens** entre les connaissances sur les processus cognitifs et des activités pédagogiques.
- * **Être sensibilisé** à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages)
- * **Nourrir** une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire

Ces acquis d'apprentissage s'inscrivent notamment dans le développement des compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive : notamment, "maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage (3b)".

Contenu de l'activité

Les contenus porteront sur les déterminants cognitifs des apprentissages (mémoire, attention, fonctions exécutives, métacognition) en contexte scolaire. Ces contenus viseront à permettre aux étudiants de comprendre la nature des processus cognitifs impliqués dans les activités pédagogiques et de les sensibiliser à la diversité des profils cognitifs des apprenants (en ce compris ceux présentant des difficultés et troubles des apprentissages) afin leur permettre de rentrer dans une démarche réflexive quant aux dispositifs pédagogiques proposés en contexte scolaire.

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec la formatrice titulaire)

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :

Un **syllabus** de cours sera disponible sur e-campus, ainsi que les **slides**.

Deux lectures (**articles**) seront obligatoires. Les articles seront fournis lors des séances.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (Le cours sera donné *ex cathedra*. De nombreuses animations seront proposées en séance pour faciliter l'intégration des concepts. La présence au cours est donc vivement recommandée.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
CognApp	100 %	100 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

L'évaluation écrite (lors de chacune des deux sessions) consistera en une série de QCM.

En cas de « Travail annuel » non amélioré entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : Français Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :
Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Choisissez un élément.		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Didactique disciplinaire - Sciences	
Alias : DidaDis	Crédit(s) : 2 ECTS	Acronyme info : PxPP2214	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : Corentin Poffé (corentin.poffe@uliege.be)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
 - gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- rédiger une fiche-matière à propos de contenus scientifiques
- produire une fiche de préparation de séquence mobilisant des contenus scientifiques et didactiques
- analyser des séquences d'enseignement et d'apprentissage à la lumière des cadres théoriques issus de la recherche en didactique et abordés durant le cours

Contenu de l'activité

La didactique des sciences s'intéresse aux questions d'enseignement et d'apprentissage des disciplines scientifiques.

Le cours travaillera donc tant des contenus disciplinaires scientifiques que des aspects didactiques liés à l'enseignement et à l'apprentissage de ces contenus.

Pour des raisons de facilité, ces différents contenus sont listés de manière séparée ci-dessous. Le cours s'attachera cependant à les travailler de manière simultanée afin de développer chez les étudiantes tant les contenus disciplinaires que leur didactique.

Les listes ci-dessous sont potentiellement non exhaustives.

Contenus disciplinaires (sciences) :

- Transformations chimiques et phénomènes physiques
- Météorologie et changements d'état de l'eau
- Changements d'état de la matière
- Forces et pression

Contenus didactiques :

- Représentations / Conceptions initiales
- Types de questions en sciences
- Pistes d'investigation et hypothèses explicatives

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

(à concerter avec les formateurs titulaires)

Supports didactiques obligatoires

- | | | | |
|----------------------|------------------------|------------------------|----------------------------|
| ○ Syllabus de cours | ○ E-Learning | ○ Documents de travail | ○ Portefeuille de lectures |
| ○ Dias de projection | ○ Ouvrage de référence | ○ Autres : (...) | |

Sources bibliographiques principales

Plate-forme(s) utilisée(s) pour les supports de cours : eCampus

Informations complémentaires :

Un syllabus est à disposition des étudiants.

Afin de ne pas court-circuiter certaines activités lors du cours, certaines parties du syllabus seront mises à disposition après le cours.

Des ressources complémentaires (par exemple : articles issus de la littérature scientifique et didactique), non obligatoires, sont également mises à disposition.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
 - Exposé par l'étudiant.e
 - Travaux en autonomie
 - Classe inversée
 - Activités en laboratoire
 - Résolutions de problèmes
 - Ateliers, travaux de groupes
 - Projet sur le terrain
 - Exercices, applications, travaux pratiques
 - Enseignement mutuel (par les pairs)
 - Observations de pratiques / de terrain
 - Séminaires, excursions, visites
- Autre : (Le cours est construit sur la base d'une alternance entre des activités pratiques menées par les étudiantes (par exemple : analyse de documents, analyse de séquences d'enseignement et d'apprentissage, production d'activités, etc.) et d'exposés de l'enseignant. Les activités pratiques proposées durant le cours seront parfois individuelles, parfois à réaliser en groupes.)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
DidaDis	100 %	100 %

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Travail à rendre - rapport

Informations complémentaires :

L'évaluation se basera sur un travail écrit.

Le travail sera constitué de deux parties :

- une partie individuelle
- une partie réalisée en groupe

Pour la partie réalisée en groupe, la contribution de chaque étudiante sera évaluée par les autres membres du groupe selon des modalités qui seront présentées au premier cours.

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « *Report* » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Savoirs et compétences prérequis :

Il est attendu des étudiantes qu'ils maîtrisent l'usage du référentiel de Sciences du tronc commun.

Remarques organisationnelles :

Le cours est organisé sous la forme d'un module de deux journées consécutives.

De manière plus précise, le cours est construit sur une alternance d'activités pratiques qui nécessitent la participation des étudiantes et des apports théoriques fournis par l'enseignant.

Du fait de cette construction, la présence au cours est fortement recommandée. En effet, vivre les différentes activités proposées dans le cours permettra à l'étudiante de s'approprier son contenu.

En cas de question administrative relative à cette U.E. (codes d'accès, ressources...), contactez l'Apparitorat ULiège :

Alix Dassargues => Administration.cefen@uliege.be

[\(Retour à la grille de formation\)](#)

Haute École Charlemagne - Département pédagogique		Domaine : Sciences de l'éducation et Enseignement	
En codiplômation avec l'Université de Liège		Secteur : Sciences humaines et sociales	Niveau du cycle :
Campus de formation : Liège-Huy-Verviers		Cadre européen de certification : niveau 7	1 (Bachelier)
Master en Enseignement : Section 2 - Instituteur.trice (M3-P6)			
Bloc d'études : Bac 2		U.E. : Éducation corporelle et à la santé : psychomotricité	
Alias : Corpo-2	Crédit(s) : 1 ECTS	Acronyme info : PxPP2215	Période : Quadrimestre 2
Cours : obligatoire		Cette UE est corequise à une ou plusieurs autres : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)	
La réussite de cette UE constitue un prérequis à l'accès à une ou plusieurs UE de la suite du cursus : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Le choix de cette UE est conditionné par la réussite préalable d'une ou plusieurs UE : <input type="radio"/> Non <input type="radio"/> Oui (...)			
Langue d'enseignement : <input checked="" type="radio"/> Français <input type="radio"/> Autre (...)		Nombre d'heures présentielles : 12 h	
Enseignant.e-référent.e d'UE : dominique.noel@hech.be (L+V) ; arnauld.mertens@hech.be (H)			

Contribution de l'UE au Profil d'enseignement

La/les **compétence(s)** suivante(s) du Référentiel sera/seront prioritairement mobilisée(s) :

- Les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel :
 - agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale ;
 - comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité ;
 - analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :
 - s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française ;
 - faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection.
 - maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel.
- Les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective :
 - s'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations ;
 - identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique ;
 - contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par celles-ci ou par l'expérience.
- Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive :
 - maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;
 - maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;
 - maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;
 - prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;
 - agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :
 - la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
 - la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
 - la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation, cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;
 - la conception et la mise en œuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;
 - la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;
 - maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;
 - prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
 - créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

○ gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante.

O Les compétences du praticien réflexif :

- lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle ;
- mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en œuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité ;
- construire progressivement son identité professionnelle, notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio.

Les **objectifs / acquis d'apprentissage** spécifiques de l'UE, sanctionnés par l'évaluation, sont :

Comprendre l'intérêt et le bien-fondé d'activités corporelles et psychomotrices appropriées à l'enseignement primaire : habiletés motrices et expression, habiletés socio-motrices et citoyenneté, gestion de sa santé et de la sécurité.

Maîtriser les grandes notions théoriques de la psychomotricité et les mettre en pratique : schéma corporel, expression corporelle, latéralité, structuration spatiale et structuration temporelle.

Préparer l'étudiant au cours de psychomotricité du B3.

L'étudiant sera capable de :

- Maîtriser les notions de base de la psychomotricité.
- Proposer des activités motrices, corporelles et de santé favorables au développement de l'enfant en fonction d'objectifs précis (par exemple dans le domaine du schéma corporel, de la latéralité, de la structuration spatiale et de la structuration temporelle) en s'appuyant sur les activités présentées au cours.
- Enoncer des consignes de manière claire et précise en utilisant du vocabulaire adéquat (vocabulaire corporel, spatial et temporel) et développer son expression corporelle.

Contenu de l'activité

En plus de notions théoriques, cette unité d'enseignement proposera une large part de séances pratiques et demandera une participation active de la part de tous les étudiants. L'unité d'enseignement propose une introduction générale à la psychomotricité et passe en revue ses éléments de base. L'étudiant sera amené à les découvrir tout d'abord en situation pratique en salle de sport. L'aspect théorique de ces notions sera ensuite enseigné en classe. L'étudiant sera également amené à proposer des mises en application en lien avec le développement psychomoteur de l'enfant (schéma corporel, expression corporelle, latéralité, structuration spatiale, structuration temporelle).

L'UE assied les notions de base de la psychomotricité, étape nécessaire et préalable au cours de psychomotricité du B3 qui sera spécifiquement orienté vers les branches d'enseignement de l'école primaire et la pratique professionnelle (la psychomotricité comme outil dans les apprentissages scolaires).

Contenus minimaux envisagés au niveau de l'UE (aspects a minima abordés en lien avec les Référentiels)

Axe 1. Formation disciplinaire pouvant inclure les aspects de la didactique de la discipline ou appliquée à la discipline.

Contenu/Matière : Maîtrise des contenus d'apprentissage visés par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés et capacité d'adaptation à l'évolution de ces référentiels.

Axe 3. Formation à et par la pratique.

Contenu/Matière : Articulation théorie - pratique à travers l'observation, la mise en œuvre d'actions éducatives et leur régulation dans le cadre de situations professionnelles variées et supervisées.

Axe 4. Formation didactique et pédagogique.

Contenu/Matière : Méthodologies d'enseignement. Didactique des disciplines associées aux contenus couverts par les référentiels d'application dans le ou les niveaux d'enseignement concernés. Gestion de groupes d'apprenants. Eléments théoriques permettant une pratique réflexive documentée. Travail collaboratif

Supports didactiques obligatoires

- Syllabus de cours
- E-Learning
- Documents de travail
- Portefeuille de lectures
- Dias de projection
- Ouvrage de référence
- Autres : (...)

Sources bibliographiques principales

- "La psychomotricité au service de l'enfant", B. Delière et L. Staes, éd DeBoeck, 1992.
- "Education et motricité", R. Paoletti, Ed. DeBoeck Université, 1999.
- "Eduquer par le mouvement", M. Francotte, Ed. DeBoeck Outils pour enseigner, 1999.

Méthodes d'enseignement-apprentissage

- Cours ex-cathedra
- Activités en laboratoire
- Exercices, applications, travaux pratiques
- Exposé par l'étudiant.e
- Résolutions de problèmes
- Enseignement mutuel (par les pairs)
- Travaux en autonomie
- Ateliers, travaux de groupes
- Observations de pratiques / de terrain
- Classe inversée
- Projet sur le terrain
- Séminaires, excursions, visites
- Autre : (...)

Le calendrier et les méthodes de formation pourront faire l'objet d'adaptations selon la concrétisation et les besoins des phases d'apprentissages.

Modalités d'évaluation de l'Unité d'enseignement

La note finale de l'UE est décidée par le formateur titulaire ou par une Commission formée par les professeurs de l'UE elle-même, conformément aux dispositions précisées dans le *Règlement Général des Études et des Jurys* de la HECh.

Unité d'enseignement concernée	Quadrimestre 1			Quadrimestre 2			Seconde session		
	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral	Travail annuel	Examen écrit	Examen oral
Corpo-2	30 %	70 %	...	30 %	70 %	...

Détails modalités / Précisions éventuelles :

Néant

En cas de « Travail annuel » non améliorable entre les sessions d'examens, la mention « Report » indique que la note de Travail annuel précédemment obtenue est reportée telle quelle. Dans le cas contraire, l'amélioration de la note de Travail annuel fait l'objet d'un contrat écrit entre l'étudiant.e et l'enseignant.e.

Langue d'évaluation : ● Français ○ Autre (...)

Remarques éventuelles / Commentaires sur le déroulement de l'UE

Néant

[\(Retour à la grille de formation\)](#)